

LE MAGAZINE DE TOULOUSE SCHOOL OF ECONOMICS

TSE MAG

Vivre l'économie

#8

PRINTEMPS
2015

Les taxes nutritionnelles,
quel bilan ?

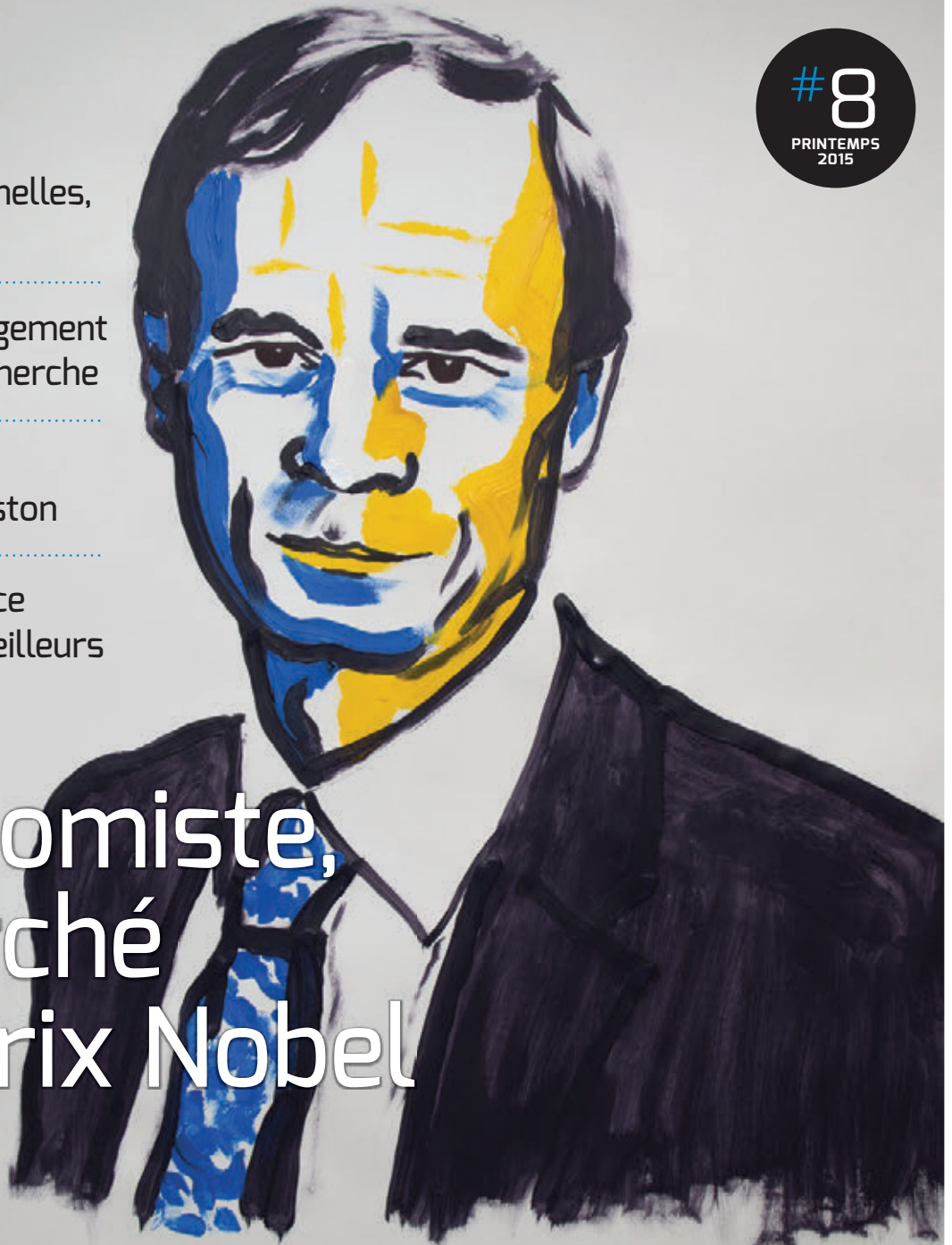
AXA : un fort engagement
en faveur de la recherche

Les économistes
français vus de Boston

La Banque de France
récompense les meilleurs
chercheurs

L'économiste, le marché et le Prix Nobel

Dossier Spécial



2015 s'ouvre dans un climat politique et économique particulièrement difficile : la crise de la zone euro, des inquiétudes à propos de la stagflation, des surabondances d'énergie, le chômage, des taux de croissance réduits, des problèmes de réchauffement climatique non résolus, des guerres et le terrorisme...

Dans ce contexte, les économistes universitaires jouent un rôle de plus en plus essentiel auprès des décideurs, en leur fournissant des analyses scientifiques. Plus que jamais les chercheurs doivent s'efforcer d'apporter en temps voulu des informations solides sur la nature et l'ampleur des différents phénomènes, pour aider les industries à ajuster leur stratégie et pour accompagner les décideurs publics dans l'élaboration de solutions adaptées. Les membres de TSE ont à cœur de s'investir pleinement dans cet effort collectif.

Notre époque, faite de changements fondamentaux et de crises mondiales, met aussi en évidence la nécessité d'adapter l'enseignement de l'économie au monde d'aujourd'hui et d'offrir à nos économistes en herbe de nouveaux outils pour analyser la société à laquelle ils contribueront bientôt.

Les économistes toulousains s'efforcent depuis la création de "l'École TSE", en 2011, d'élargir les programmes et de renouveler les méthodes. Grâce aux liens étroits tissés ces 25 dernières années avec les décideurs publics et privés, nos professeurs ont pu mettre en place plusieurs actions pour diversifier l'apprentissage des nos élèves. Nos conférences hebdomadaires "entreprise", par exemple, notre forum annuel de mise en réseau, notre programme d'apprentissage par projets, les opportunités de stage à l'international et notre réseau actif d'anciens élèves. Nous impliquons nos élèves dans des expériences interactives, en leur permettant d'aller sur le terrain constater les problèmes auxquels les chefs d'entreprise sont confrontés. Il n'existe pas de meilleure façon d'apprendre comment fonctionnent les marchés et comment les régulateurs les gèrent, que de les voir de ses propres yeux.

Nos étudiants sont particulièrement friands de "l'économie fondée sur les faits" ou en anglais "evidence-based economics" (EBE), qui les aide notamment à manier les données (big data) et à filtrer les informations qu'ils y trouvent. Comme l'a commenté récemment notre collègue Paul Seabright, les professeurs d'économie ne sont plus des "gourous" mais plutôt des "passeurs d'informations". Ce basculement exigeant mais fascinant fait évoluer le corps enseignant !

Nous devons aussi regarder au-delà de l'économie, vers les autres sciences. Au fur et à mesure que nos sociétés montrent des signes de comportements altruistes, nos communautés de recherche et d'enseignement doivent faire le lien avec la sociologie, la psychologie, la politique, l'histoire, la religion, la biologie et de nombreuses autres disciplines pour nous permettre de construire et de tester nos modèles économiques, nous éloignant ainsi d'une vision traditionnelle d'agents rationnels.

C'est dans cette optique qu'à TSE nous travaillons en étroite collaboration avec notre centre de recherche associé, l'IAST (Institute for Advanced Study in Toulouse). Il en résulte des synergies fascinantes et inattendues. Notre compréhension de l'économie ne peut que s'enrichir de ces échanges. Notre enseignement a aussi à apprendre des autres disciplines, notamment la biologie, qui excelle dans la compréhension des multiples facettes des réalités d'aujourd'hui.

Christian Gollier, Directeur - Toulouse School of Economics
Jean Tirole, Président - Toulouse School of Economics



L'équipe de TSE vous présente la nouvelle formule du TSE Mag avec un design renouvelé et un contenu étoffé. Bonne lecture à toutes et à tous !



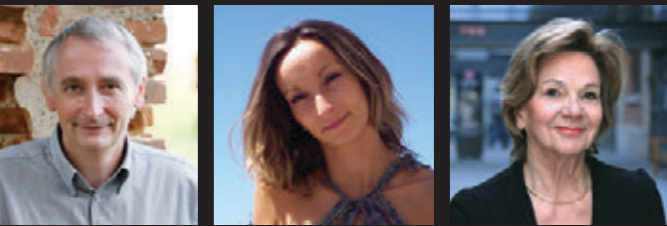
Actualités

- 4 L'expertise récompensée
- 5 Événements : le Business Networking Day
- 6 Nouvelle chaire numérique
- 6 Save the date
- 7 Financement des PME : des mesures ciblées

Spécial Nobel



- 14 L'événement
- 15 Le portrait
- 16 Les chiffres
- 17 L'analyse
Daniel Garrett
- 18 Les témoignages
- 19 L'histoire
Hervé Ossard
- 21 Place à l'art !



Chercheurs

- 8 Des taxes contre l'obésité?
Vincent Réquillart et Céline Bonnet
- 11 La qualité, un casse-tête chinois
Marie-Françoise Calmette *et al.*
- 12 Le client est roi
Andrea Attar, Thomas Mariotti et François Salanié

Décideurs

- 22 AXA : chercher pour protéger
Denis Duverne, Administrateur, Directeur Général Délégué AXA
- 24 Les économistes français : un point de vue original
Fabien Fieschi, Consul de France à Boston
- 26 La Banque de France vise le haut du classement !
Anne Le Lorier, Premier sous-gouverneur de la Banque de France
- 27 Les lauréats 2014 des Prix de l'économie monétaire et financière

Campus

- 28 À l'école de l'autonomie
Philippe Alby
- 29 Sortir des sentiers battus
- 30 Former les experts de demain !



Magazine trimestriel de Toulouse School of Economics
 21, allée de Brienne - 31015 Toulouse Cedex 6 - FRANCE - Tél. : +33 (0)5 67 73 27 68

Directeur de la publication : Christian Gollier - Directeur de la rédaction : Joël Echevarria
 Rédactrice en Chef : Jennifer Stephenson - Responsable de Production : Jean-Baptiste Grossetti
 Ont également participé à ce numéro : Eunata Mayor - Claire Navarro - Priyanka Talim
 Conception graphique et rédaction : Yapak - Crédits photos : © Fotolia - © Studio Tchiz
 Couverture : Niklas Elmehed © Nobel Media - P.6 : © MCC / Thibaut Chapotot
 Dossier Nobel : © Holger Motzkau 2010, Wikipedia / Wikimedia © Marco Borggreve -
 © Niklas Elmehed - © Alexander Mahmoud - © Nobel Media AB
 P. 22 : © Patrick Messina - P. 24 : © French Embassy in the U.S. - P. 27 © Banque de France
 Tirage : 1 200 exemplaires. Imprimé sur papier offset labellisé PEFC.
 n° ISSN en cours d'enregistrement.



Ce magazine a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'Avenir portant la référence ANR-11-LABX-0052

L'expertise récompensée

Thierry Magnac

élu au Conseil de l'Econometric Society



L'Econometric Society est une société savante qui publie la revue *Econometrica* ainsi que deux autres journaux dédiés aux sciences économiques (*Quantitative Economics* et *Theoretical Economics*). Elle organise des conférences internationales très importantes dont l'EEA-ESEM, sommet annuel des économistes et des économètres européens, tenu conjointement avec l'European Economic Association (EEA). "Le Conseil discute des conférences, des nominations des éditeurs et de l'évolution de l'Econometric Society, précise Thierry Magnac. Il se réunit une à deux fois par an au moment des conférences américaines ou européennes. Je participerai à ce processus et il est essentiel pour TSE qu'un de ses membres puisse transmettre les opinions de la communauté TSE sur les évolutions des principales sociétés savantes de notre profession." Thierry Magnac est membre de TSE et professeur à l'Université Toulouse 1 Capitole. Il travaille sur des questions empiriques en économie de l'éducation, du travail ou de la consommation et par des questions méthodologiques en microéconométrie.

Bruno Jullien & Thomas Mariotti

Bruno Jullien et Thomas Mariotti, tous deux directeurs de recherche CNRS à TSE, viennent également d'être élus à l'Econometric Society, en tant que fellows. Nos félicitations à tous les trois !



www.econometricsociety.org

Christian Hellwig

élu au Conseil de l'European Economic Association



L'European Economic Association (EEA) est la plus importante association dédiée aux sciences économiques en Europe. Elle publie le *Journal of the EEA* et organise des conférences dont notamment l'EEA-ESEM, accueillie en 2014 par TSE, réunissant chaque année plus de 1 500 participants. Après avoir obtenu son doctorat à la London School of Economics en 2002, Christian Hellwig a d'abord été professeur adjoint à UCLA, avant de rejoindre TSE comme professeur spécialisé en Macroéconomie, en 2010. Élu pour une période de 5 ans, il participera aux décisions du Conseil de l'association où il représentera TSE.

www.eeassoc.org



Yinghua He

reçoit le prix "jeune chercheur en économie 2014"

La Fondation Banque de France a décerné le 27 novembre dernier le prix "jeune chercheur en économie" à Yinghua He pour ses travaux de recherche "Answering policy questions with carefully designed empirical strategies".

www.banque-france.fr

Nicolas Treich

nommé coéditeur de la *Geneva Risk and Insurance Review (GRIR)*

Publiée deux fois par an, cette revue internationale est un terrain d'échange sur l'économie des risques et des assurances, avec une emphase sur la recherche théorique, empirique et expérimentale dans ce domaine. Directeur de recherche à l'INRA, membre du LERNA et de l'IDEI, Nicolas Treich devient coéditeur de cette revue aux côtés de ses collègues Christian Gollier et Bruno Jullien.

Ses recherches concernent la théorie du risque et de la décision, l'économie de l'environnement et l'analyse du rapport coûts-avantages. Il a publié plusieurs articles scientifiques, notamment sur le principe de précaution, la valeur d'une vie statistique et la politique climatique. Il a organisé plusieurs conférences internationales et a écrit divers articles et rapports destinés au grand public sur la politique de gestion des risques.



Nicolas Treich
Chercheur TSE-INRA
Chercheur associé
au centre CESifo
de Munich

Événements

Toujours plus d'entreprises présentes au Business Networking Day !

42 entreprises sont venues à la rencontre des étudiants lors de la 3^e édition du Forum organisé par TSE, en novembre dernier. Il a été question d'opportunités d'emplois et de stages. Les nombreuses conférences proposées par les professionnels pendant cette journée ont aussi permis aux étudiants d'y voir plus clair sur les métiers proposés par leurs futurs recruteurs.

Revenir en images sur le Business Networking Day 2014 : youtube.com/TSEchannel



La promo 2014 à l'honneur

"La cérémonie de remise des diplômes marque la fin des études... et le début d'une carrière !" C'est ce qu'a souligné la marraine de promotion, Anne-Juliette Hermant, Directrice du Développement et de la Formation du Groupe AXA, le 29 novembre dernier, lors de la cérémonie présidée par Bruno Sire, Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Jean Tirole, Président de la Fondation Jean-Jacques Laffont - TSE et Mme Bernard, rectrice de l'académie de Toulouse et chancelière des universités.

Revenir en images sur la cérémonie des diplômés : youtube.com/TSEchannel



La chute des prix du pétrole : bonne ou mauvaise nouvelle ?

Sans précédent depuis la crise financière de 2008, la chute des prix du pétrole, est "une bonne nouvelle pour l'économie mondiale". Le jugement est de Christine Lagarde, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), qui estime qu'un déclin de 30 % du cours de l'or noir doit "se traduire par un surplus (de croissance, NDLR) de 0,8 % dans la plupart des économies avancées qui sont toutes des importatrices de pétrole."

Bonne ou mauvaise nouvelle ? Réagissez en ligne et découvrez les résultats du sondage en direct sur debate.tse-fr.eu



Lancement de la Chaire Jean-Jacques Laffont en Économie Numérique

Le 12 février dernier, la ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, a annoncé à Paris le lancement de cette nouvelle Chaire qui comptera sur les chercheurs de Toulouse ainsi que sur leurs collègues du monde entier pour mieux cerner les grands enjeux de la digitalisation de nos sociétés. Dans le cadre de cette Chaire, plusieurs recrutements seront effectués à TSE et à l'IAST (Institute for Advanced Study in Toulouse), de nombreuses conférences et ateliers seront organisés ainsi qu'un grand forum annuel, à Paris, qui réunira les plus grands noms de la recherche sur l'Économie Numérique. L'interdisciplinarité sera au cœur de ces activités, mêlant économistes, psychologues et sociologues pour appréhender au mieux ces nouveaux changements sociétaux.



"La numérisation de la société influence toutes les activités humaines ; elle est au cœur des changements économiques et sociétaux du XXI^e siècle. Cette Chaire a l'ambition de contribuer à la compréhension de ces évolutions."
Jean Tirole

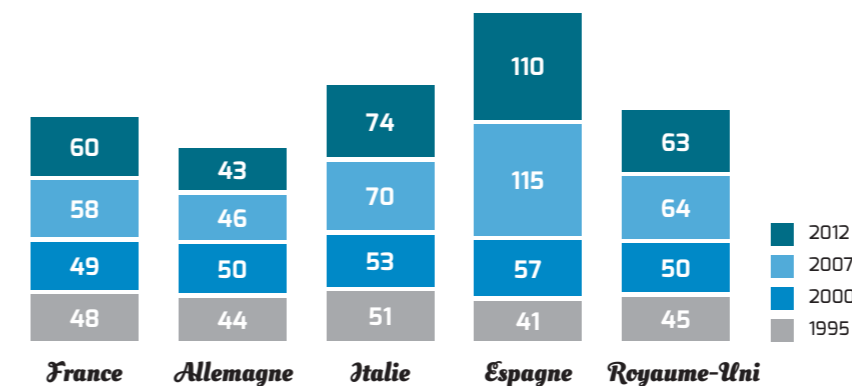
Financement des PME : des mesures ciblées

Depuis le début de la crise, les défaillances d'entreprises ont bondi de 25 %. Cette situation est-elle causée par des difficultés d'accès au financement dans un contexte où les banques doivent s'ajuster à de nouvelles exigences prudentielles ? Le Conseil d'analyse économique (CAE) répond :

Augustin Landier, chercheur TSE, a participé avec Jacques Cailloux (Nomura) et Guillaume Plantin (Science Po Paris), à la rédaction de la nouvelle Note du CAE qui met au jour des difficultés de financement des PME et TPE qui sont ciblées : elles touchent davantage les petites entreprises, concernent les financements de trésorerie plutôt que

d'investissement, et ne sont pas sans lien avec l'allongement observé des délais de paiement. Les auteurs concentrent leurs recommandations sur les manières de surmonter les asymétries de taille et d'information qui handicapent ces entreprises aussi bien dans le respect des délais de paiement que dans l'accès au crédit.

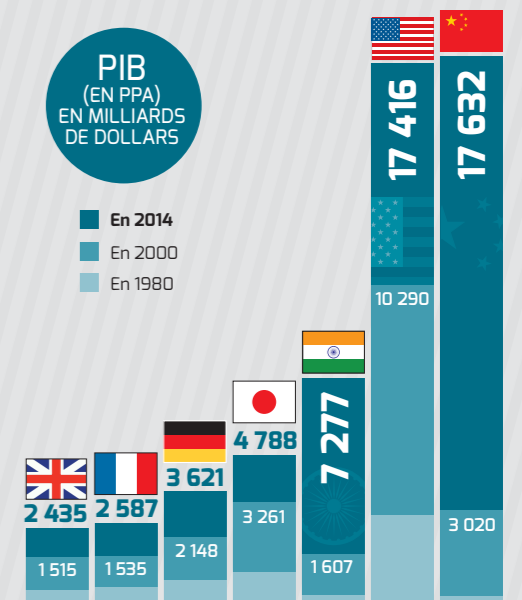
FINANCEMENT DES ENTREPRISES PAR LE CRÉDIT BANCAIRE, EN % DU PIB



www.cae-eco.fr/IMG/pdf/cae-note018.pdf

Source : Comptes financiers nationaux (encours, données consolidées), Eurostat.

La Chine devance les États-Unis et devient la première puissance économique mondiale



Selon les chiffres du Fond Monétaire International, le PIB de la Chine dépasse pour la première fois celui des États-Unis depuis 1872, devenant ainsi la première puissance économique mondiale. Exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA), le produit intérieur brut chinois s'élève à 17 632 milliards de dollars en 2014, contre 17 416 milliards de dollars aux États-Unis.

Save the date

- 26 & 27 MARS 2015**
Conférence IAST et TSE - Élections : comportements, institutions et réformes
Conférence organisée conjointement par des chercheurs de l'IAST et de Toulouse School of Economics. James Snyder, Professeur à Harvard y parlera notamment du "Rôle des Primaires dans le Système Électoral Américain".
- 15 & 17 AVRIL 2015**
IMEBESS Conférence internationale des sciences du comportement
L'IAST organise, avec TSE, cette conférence qui réunit des chercheurs de toutes les sciences sociales autour des sciences du comportement.
- 22 & 23 MAI 2015**
Conférence en économétrie de la finance
TSE réunit les meilleurs spécialistes mondiaux du domaine pour cette conférence annuelle.
- 28 & 29 MAI 2015**
Workshop Européen Éco-Santé
TSE organise le 16^e workshop de cette série réunissant des chercheurs du monde entier travaillant sur l'économie de la santé.
- 4 & 5 JUIN 2015**
Workshop Éco-Bio
TSE organise conjointement avec l'IAST la 3^e édition de ce workshop à la frontière de l'économie et la biologie. Rendez-vous à Toulouse.
- 09 & 10 OCTOBRE 2015**
Workshop Organisation Industrielle
Organisé conjointement par l'Institut d'Économie Industrielle et le Centre d'Études des Opérations d'Assurance (CSIO), la 14^e édition de ce workshop apportera de nouveaux éclairages sur toutes les questions d'organisation industrielle et d'assurance.
- DU 30 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE 2015**
Paris Climat 2015
La France a été officiellement nommée pays hôte de la 21^e conférence climat en 2015. En amont de l'événement, les chercheurs TSE, Nicolas Treich et Stefan Ambec, vous proposent une série de commentaires et analyses : debate.tse-fr.eu

La participation à ces conférences se fait sur invitation. www.tse-fr.eu - www.iast.fr

À quoi sert la concurrence ?

Cet ouvrage publié le 30 septembre dernier rassemble les réponses de plus de 100 contributeurs parmi lesquels Charles Beigbeder, Marcela Lacub, François Hollande, Arnaud Montebourg, Michel Sapin, Nicolas Sarkozy et des contributions de nombreuses entreprises. Claude Crampes et Thomas-Olivier Léautier, tous deux chercheurs à TSE et spécialistes de l'économie de l'énergie, y ont également participé.

aquisertlaconcurrence.org



Des taxes contre l'obésité ?

Depuis plusieurs années, les campagnes d'affichage, les spots de publicité, les informations nutritionnelles se sont multipliées. Les Français par exemple, savent qu'il faut consommer cinq fruits et légumes par jour, manger mais aussi bouger, et même que les produits laitiers sont leurs amis pour la vie. Mais rien n'y fait ! L'obésité continue lentement à progresser.

Face à ce qui est en train de devenir le 1^{er} problème de santé publique dans le monde, le législateur a décidé d'utiliser la manière forte : depuis janvier 2012 il a taxé l'ensemble des boissons sucrées, même celles comportant des édulcorants. La bonne idée que l'on attendait ? Pas sûr !

Une très sérieuse étude française met à mal les idées reçues. Deux chercheurs de TSE, Céline Bonnet, chargée de recherche à l'INRA et Vincent Réquillart, directeur de recherche à l'INRA et membre de l'Institut d'Économie Industrielle ont cherché à évaluer l'impact des taxes nutritionnelles. Vincent Réquillart répond à nos questions sur le sujet.

Quelle place occupent les taxes nutritionnelles parmi les différents leviers d'action ?
Une place encore peu utilisée mais qui pourrait faire partie des instruments d'intervention pour orienter les choix alimentaires - agir sur les prix pour influencer sur les choix des consommateurs est une méthode éprouvée. La plupart des politiques nutritionnelles en place s'appuient sur l'information mais leur impact est faible. Il est possible aussi d'agir sur l'offre en incitant l'industrie agro-alimentaire à reformuler des produits meilleurs pour la santé, moins sucrés, moins salés, moins gras. Mais c'est une démarche de longue haleine, forcément complexe. Parce que les prix constituent un levier d'action important, ce sujet mobilise un courant de recherche international. Plusieurs pays ont mis en pratique des taxes nutritionnelles, souvent sur les boissons sucrées. Ce sont des politiques récentes,

nous ne disposons donc pas d'évaluation après coup pour en mesurer l'impact. Nous sommes obligés de recourir à la modélisation pour évaluer l'impact potentiel de ces politiques. Nous avons simulé d'une part les conséquences d'une taxe sur les seules boissons sucrées et d'autre part les conséquences de la taxe mise en œuvre en France qui porte sur les boissons sucrées et les boissons aux édulcorants.

En quoi consiste l'originalité de ce travail ?

À prendre en compte la réaction des industriels et de la distribution dans leur choix de tarification. La plupart des travaux supposent que la taxe est répercutée sur le prix payé par le consommateur. Il n'y a aucune raison que cela se passe ainsi ! Les firmes ne sont pas passives, elles développent des stratégies. Elles peuvent augmenter les prix d'un montant supérieur à celui de la taxe ou au contraire diminuer leurs marges pour conserver leur activité. C'est ce que nous avons montré. Lorsqu'on applique une taxe d'accise - x centimes

par litre - elle est plus que répercutée sur le prix au consommateur. Si la taxe est de 10 centimes par litre et que le prix du litre de boisson est de 1 euro, le prix final au litre ne passe pas de 1 € à 1,10 € mais à

1,12 € ou 1,15 €. Alors que si la taxe est fixée en pourcentage, elle est sous-répercutée au consommateur. Dans le même temps, on observe des substitutions à l'intérieur d'une même famille de boissons, ou des reports de consommation, des boissons taxées vers d'autres boissons.

In fine la taxe nutritionnelle contribue-t-elle à diminuer la consommation de sucre ?

Oui lorsque la taxe est appliquée uniquement aux boissons sucrées, la consommation de sucres ajoutés diminue de 440 g/an grâce à une substitution entre versions sucrées et versions allégées des mêmes types de produits. Ce n'est pas négligeable mais cela reste faible par rapport aux enjeux de santé. En effet, la consommation de boissons sucrées est peu élevée en France (ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays, les Britanniques en consommant deux fois et demie plus que les Français et les Américains cinq fois plus).

Lorsque la taxe concerne l'ensemble des boissons (comme c'est le cas en France), la substitution vers les boissons allégées (dont le prix augmente également) ne s'opère plus. La consommation de sucres totaux augmente étant donné les reports de consommation vers les jus de fruits. Taxer l'ensemble des boissons, que celles-ci soient sucrées ou allégées, va donc à l'encontre des recommandations de santé. En pratique, la taxe mise en place n'atteint donc pas un objectif de réduction de la consommation de sucres. Elle est donc plutôt un instrument pour accroître les recettes budgétaires de l'État.

Si on prend un autre exemple, celui du tabac, l'augmentation des prix a bien eu l'effet dissuasif escompté ?

C'est une question de timing ! Dans le cas du tabac, il y a eu une conjonction d'actions qui visaient le même objectif : des campagnes d'information, l'interdiction de fumer dans les lieux publics, une politique tarifaire et surtout des mesures inscrites dans la durée. Avec aussi des niveaux de taxe bien plus élevés que dans l'alimentation. Si on cherche l'efficacité en termes de santé l'idée importante à retenir c'est cette conjonction de leviers qui poussent dans le même sens.

PRINCIPALES TAXES NUTRITIONNELLES DANS LE MONDE (HORS ALCOOL)

PAYS	TAXES	TYPES D'ALIMENTS
États-Unis	Entre 0 et 7 % selon les États	Boissons sucrées (ad valorem)
	Entre 0 et 0,58 €/l selon les États	Boissons sucrées (accises)
Finlande	0,075 €/l	Boissons sucrées
	0,75 €/kg	Produits alimentaires sucrés
Hongrie	0,65 €/l	Sirops sucrés
	0,02€/l	Boissons sucrées
	0,13 à 0,81 €/l	Boissons énergisantes
	0,42 €/l	Autres produits sucrés prêts à l'emploi
Norvège	0,85 €/l	Aliments sucrés
	0,075 €/l	Boissons contenant des sucres ajoutés
France	0,075 €/l	Boissons édulcorées
	1 €/l	Boissons énergisantes



Source : Note économique de l'IEM - sept 2014

Rendre les produits sains plus accessibles, n'est-ce pas une solution envisageable ?

C'est ce qui a été fait dans le cas de l'automobile avec le système de bonus-malus. Mais l'effet attendu se fera sentir à plus long terme.

Dans le cas de l'alimentation, il est plus compliqué de déterminer ce qui est bon ou mauvais pour les consommateurs. Par ailleurs, les habitudes alimentaires n'évoluent que lentement. D'une manière générale, induire des changements entre catégories de produits - par exemple réduire sa consommation de produits gras pour manger des légumes - est très difficile même si le bénéfice pour la santé est grand ! Agir au sein d'une même catégorie est plus facile, par exemple consommer une boisson moins sucrée en remplacement d'une boisson très sucrée. Si les gains individuels sont a priori plus limités, une plus grande partie

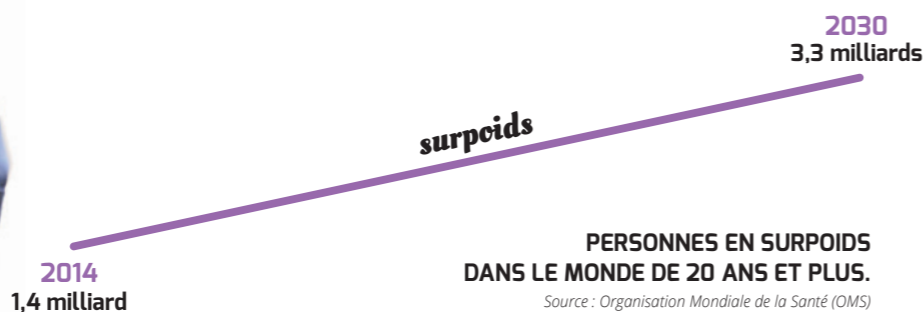
de la population est concernée, donc en termes de santé publique cela peut avoir un effet intéressant. C'est un argument important. Je penche donc pour cette stratégie qui remet beaucoup moins en cause les habitudes alimentaires et qui pourrait aussi inciter les firmes à reformuler leurs produits.

Paradoxalement, les politiques les moins contraignantes peuvent rencontrer le plus de succès ?

Pas toujours ! Une démarche menée au Royaume Uni, sur l'évolution de la teneur en sel, a abouti à un accord volontaire de reformulation des produits alimentaires. Mais avec une contrainte forte qui consistait à menacer les industriels de normes strictes si la composition des aliments n'évoluait pas... Succès assuré ! Cela dit, pour ce qui concerne l'obésité, malgré toutes les mesures mises en



Vincent Réquillart
Chercheur TSE / INRA / IDEI



...

place, le phénomène n'a pas été enrayer. Les pouvoirs publics continuent donc à chercher des leviers efficaces et les débats sur les politiques de taxation sont loin d'être terminés.

Quel autre aspect mérite d'être exploré ?

Nous allons continuer à nous intéresser à cette notion de reformulation. En étendant nos travaux dans une nouvelle direction : la prise en compte des effets environnementaux. Car s'il y a des modifications dans les choix alimentaires, il n'y

a pas seulement des effets observés sur la santé mais aussi sur l'environnement. Il faut savoir que la chaîne alimentaire est responsable de 20 à 25 % des émissions de gaz à effet de serre.

Les recommandations qui portent sur le régime alimentaire auraient-elles un impact positif ou négatif sur l'environnement ? Inversement les politiques guidées par des préoccupations environnementales auraient-elles un effet sur la santé ? Cela revient à éclairer la notion d'alimentation durable. ■

Au Royaume-Uni c'est plus de 2/3 des adultes qui ont un excès de poids. Le rapport publié par Public Health England (PHE), indique que l'ensemble des maladies dues à l'obésité coûte près de 11 milliards de livres sterling chaque année (soit 13,7 milliards d'euros).



Céline Bonnet
Chercheur TSE / INRA



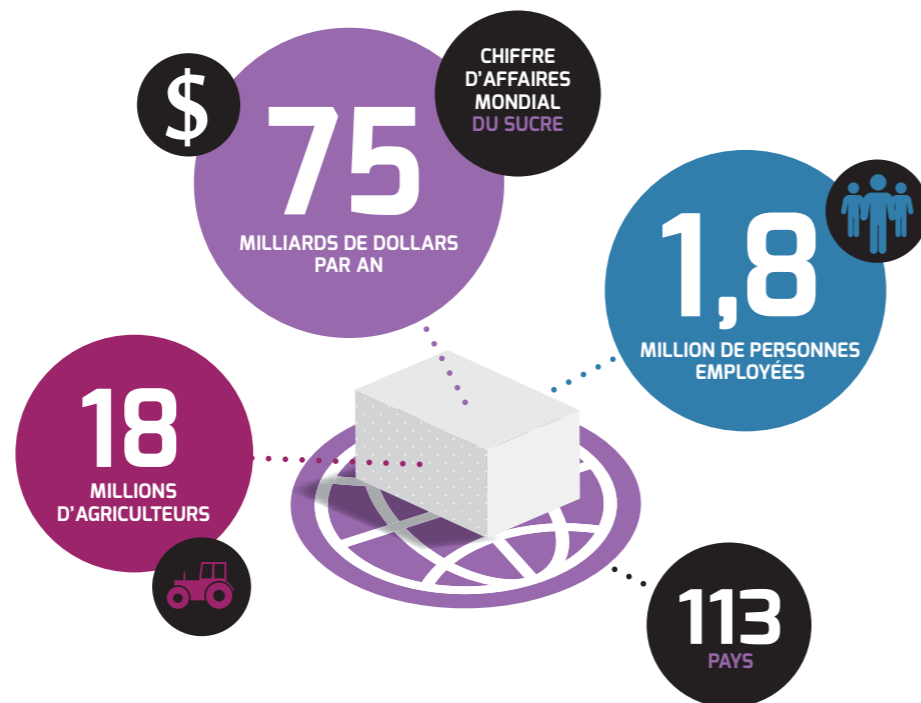
> Article scientifique : Bonnet Céline et Réquillart Vincent, 2013. *Tax incidence with strategic firms on the soft drink market* Journal of Public Economics, 106: 77-88.
> Article plus grand public : Bonnet Céline et Réquillart Vincent, 2014. *Que faut-il attendre des taxes nutritionnelles ?* INRA Sciences Sociales, n° 2/2014.

Le sucre : un enjeu mondial

Depuis 1990, la consommation de sucre en France s'est stabilisée à 35 kg par an et par habitant, après avoir dépassé les 45 kg en 1965.

La consommation de sucre des Français est relativement stable depuis des années avec une consommation qui varie de 25 à 35 kg de sucre par Français. Une consommation de sucre bien supérieure à la moyenne mondiale, qui avoisine les 20 kg. Mais le record de consommation appartient aux habitants de Singapour, avec 84,7 kg/an/personne ! Bien loin devant le Costa Rica et ses 51 kg, ou la Nouvelle-Zélande avec 48 kg. En 2013-2014 la consommation de saccharose est estimée à environ 25 kg par an et par habitant, soit une moyenne de 70 g/jour. Il s'agit du sucre consommé en l'état et du sucre incorporé aux produits sucrés. ■

Source : INCARCREDOC 2010



TRAVAUX DE MARIE-FRANÇOISE CALMETTE et al.

La qualité, un casse-tête chinois

Dans certains secteurs, les produits de qualité tendent à disparaître, même lorsqu'il y a des consommateurs prêts à en payer le prix. Comment expliquer la prédominance de produits de moins bonne qualité et à bas prix ? Marie-Françoise Calmette et ses co-auteurs démontrent que les différences de taille des marchés domestiques et les stratégies prédatrices des entreprises des pays émergents peuvent écraser la production de biens de haute qualité.

Il est bien connu que la mondialisation des marchés a contribué à l'essor des pays émergents dont le géant chinois. En 2009, la Chine est ainsi devenue le plus grand exportateur de biens au monde. Elle l'est encore aujourd'hui et le restera. Grâce à des coûts de production réduits, les entreprises chinoises fabriquent des produits électroniques, des vêtements, des jouets et d'autres produits manufacturés de qualité inférieure à bas prix. Ces produits inondent le marché mondial. Les économies occidentales ont accepté très volontiers ce commerce, puisque la gamme complète de biens de qualité et adaptables aux préférences des consommateurs est disponible sur l'ensemble des marchés. Dans un premier temps, on a envisagé une division simple du travail : de petites économies développées produiraient des biens coûteux pour les consommateurs haut de gamme, tandis que les entreprises chinoises satisferaient la demande pour des biens à bas prix, de qualité inférieure. Mais le contexte réel a révélé une pression inattendue sur les entreprises qui produisent des biens de qualité pour des consommateurs exigeants. Dans certains cas, comme l'habillement, le commerce libre entraîne une diminution de la diversité de la qualité des biens manufacturés.

Le commerce à sens unique et la prédation

Cette pression n'est documentée nulle part dans la littérature économique actuelle. En général, on estime que les entreprises en concurrence pour des parts du marché mondial participeront à un jeu non coopératif lors duquel elles "joueront à saute-mouton" en différenciant la qualité des biens qu'elles proposent lorsque de nouveaux

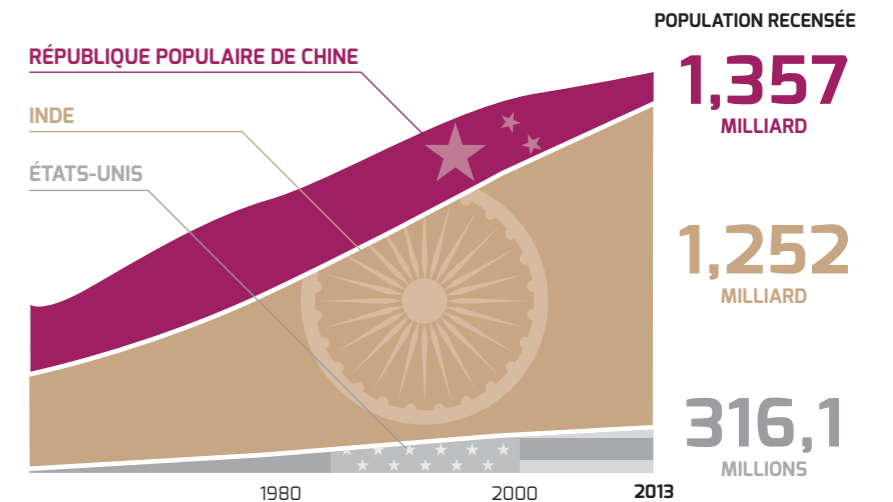
marchés s'ouvrent. Les entreprises des grandes économies émergentes répondront à la demande du consommateur haut de gamme en ajustant à la hausse la qualité qu'elles proposent, tandis que les entreprises des petites économies riches adapteront leur offre au pouvoir d'achat de leurs consommateurs potentiels dans le marché émergent. Dans le modèle établi par les auteurs, la mise en place de ce commerce bilatéral est en réalité peu probable. Pourquoi ? Parce que la taille du marché intérieur pour l'économie émergente lui permet de se comporter en leader. Les entreprises peuvent éviter les coûts liés à l'adaptation de leur qualité. En somme, elles maximiseront leurs bénéfices en imposant à leurs concurrents leur modèle de production de masse de biens à bas prix, de qualité inférieure. Autrement dit, la structure des incitations auxquelles sont confrontées



Marie-Françoise Calmette
Chercheur TSE / UT1

les entreprises concurrentes est déformée en faveur des acteurs des économies émergentes lorsque leurs consommateurs nationaux sont peu enclins à payer pour avoir de la qualité. Ceci n'est pas cependant une simple question "d'état de fait". Certaines circonstances permettront aux entreprises des grandes économies émergentes de déployer des stratégies prédatrices. Lorsqu'une entreprise exporte sans adapter la qualité de ses produits, elle peut fixer des prix qui empêchent ses concurrents, positionnés sur le haut de

LA CHINE EST LE PAYS LE PLUS PEUPLÉ AU MONDE DISPOSANT DU PLUS GRAND MARCHÉ INTÉRIEUR



...

gamme, de faire face aux coûts de nouvelles améliorations de la qualité pour soulager la pression concurrentielle.

La taille, c'est important

Ceci peut être un problème typiquement chinois à cause de la taille de son marché intérieur. Il ne s'agit pas du coût des salaires ou de la production. D'autres économies émergentes n'ont pas montré une capacité à exercer les mêmes contraintes sur les économies développées. La recherche et les modèles défendus ici mettent en lumière le lien direct entre la taille du marché intérieur et la capacité des groupes à imposer leur stratégie, se faisant prédateurs de leurs concurrents de haute qualité.

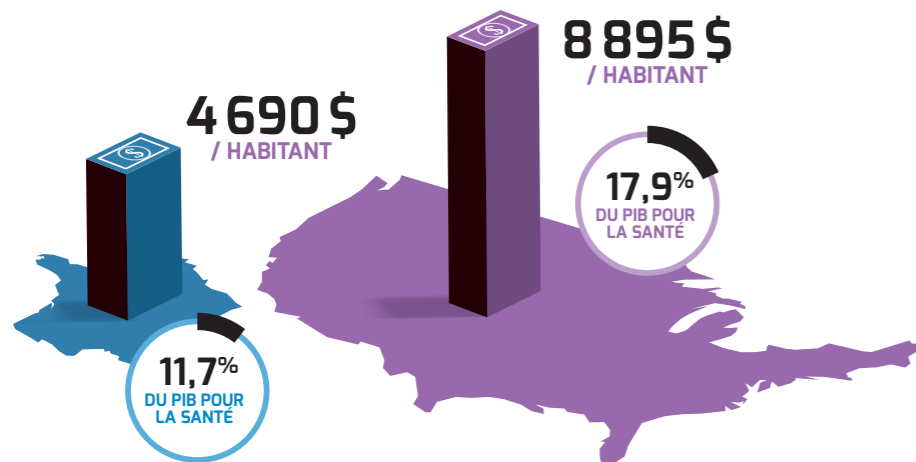
La qualité des exportations chinoises a augmenté ces dernières années de façon significative, particulièrement dans les domaines de la haute technologie. Des études futures chercheront à mieux expliquer ces liens entre la taille du marché intérieur et la concurrence internationale.



> *Quality in Open Markets: How Larger Leads to Less.*
Marie-Françoise Calmette et Maureen Kilkenny, Catherine Loustalan, Isabelle Pechoux et Christian Bernard.

www.tse-fr.eu/publications

MONTANTS DES DÉPENSES DE SANTÉ EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS



Source : Organisation mondiale de la santé / Banque mondiale

TRAVAUX DE ANDREA ATTAR, THOMAS MARIOTTI ET FRANÇOIS SALANIÉ, CHERCHEURS TSE

Le client est roi

La récente vague de réformes de l'assurance santé a ravivé des débats importants liés à la sélection adverse : bien que la santé soit, par définition, un service public, l'assurance privée est appelée à jouer un rôle croissant dans son financement. Ainsi, le juste équilibre entre la couverture santé publique et privée, entre l'assurance santé obligatoire et volontaire, et la mise en place d'un cadre réglementaire adapté sont autant de questions très actuelles aussi bien en Europe qu'aux États-Unis.

Chacun aura besoin, à un moment ou un autre de sa vie, de recourir à des soins médicaux et la récente hausse sans précédent des frais de santé suscite la polémique puisqu'elle présente de grandes difficultés pour les entreprises, les foyers et le gouvernement. De plus, alors que les coûts liés aux soins sont en augmentation constante, ils ne se traduisent pas forcément par des soins de meilleure qualité. Par exemple, si nous comparons les systèmes français et américain, non seulement les citoyens français sont en meilleure santé que les Américains, mais les dépenses de santé par habitant en France sont inférieures de près de 50 % à celles des USA.

Le système français mêle financement public et privé, tout comme le système américain, mais contrairement aux citoyens des États-Unis, chaque Français a accès à une couverture santé de base, grâce à l'assurance maladie nationale, à laquelle cotisent aussi bien les employeurs que les salariés.

Près de 90 % de la population a souscrit aussi à une assurance complémentaire privée pour couvrir les prestations qui ne sont pas remboursées. L'État couvre les chômeurs qui n'ont pas d'accès à l'assurance maladie via un membre de leur famille. Aux USA, ce ne sont que 25 % des particuliers qui choisissent une assurance complémentaire privée.

Dans ce contexte, la situation est clairement perfectible. Andrea Attar, Thomas Mariotti et François Salanié nous donnent l'une des clés du succès : dans un monde où les assurés peuvent souscrire à plusieurs contrats d'assurance auprès de plusieurs compagnies, et où l'offre est attentivement réglementée pour éviter toute subvention croisée entre contrats, le secteur privé peut fournir une couverture santé efficace.

À l'inverse des recommandations traditionnelles fondées sur des modèles exclusifs de marchés d'assurance concurrentiels sous la sélection adverse, selon nos chercheurs, les consommateurs restent souverains dans leurs décisions de souscrire à une assurance, la concurrence entre les assureurs se substitue idéalement aux taxes et subventions et il n'y a pas besoin de rendre obligatoire la couverture de base.



> **Andrea Attar, Thomas Mariotti et François Salanié.** "Multiple Contracting in Insurance Markets: Cross-Subsidies and Quantity Discounts". TSE Working Paper, n. 14-532, October 7, 2014.

www.tse-fr.eu/publications

Spécial Nobel



- 14 L'événement**
Les temps forts de la cérémonie
- 15 Le portrait**
L'économiste, le marché et le Prix
- 16 Les chiffres**
Ce que vous ne saviez pas encore sur le prix !
- 17 L'analyse**
Pourquoi Jean Tirole ?
- 18 Les témoignages**
Pris sur le vif
- 19 L'histoire**
La recherche partenariale avant le Nobel
- 21 Place à l'art !**
Quand les créateurs s'emparent du Nobel



10
DÉCEMBRE
2014



Les temps forts de la cérémonie

Le 10 décembre, date anniversaire de la mort d'Alfred Nobel, un cérémonial réglé par une étiquette très élaborée réunit les heureux élus dans la salle du Palais des concerts de Stockholm.

Les cérémonies, dont le rituel est répété le matin même, sont présidées par le souverain, de Suède ou de Norvège selon le cas, en présence des familles royales, des corps constitués, des représentations diplomatiques et de multiples dignitaires en habit d'apparat.

Le tout est accompagné d'intermèdes musicaux confiés à des orchestres symphoniques. La cérémonie est suivie d'un banquet qui réunit deux mille invités. Les plats sont portés en procession selon une savante chorégraphie ponctuée de musique classique. Chacun des lauréats,

en habit à queue ou en robe longue, écoute un éloge de ses travaux avant de se diriger vers le Roi qui lui remet la célèbre médaille. L'événement le plus singulier de cette mise en scène se déroule trois jours plus tard, le 13 décembre, jour de la fête de Sainte-Lucie, symbole de la lumière. Une vingtaine de jeunes Suédois en robe blanche se rendent au début du jour au pied du lit du lauréat pour le réveiller en lui chantant l'hymne de la sainte. ■



L'économiste, le marché et le Prix

Le 13 octobre 2014, vers midi, le président de TSE, Jean Tirole travaillait dans son bureau avec une collègue sur un projet important de financement de recherche. Son portable sonnait sans cesse mais, déterminé à se concentrer et peu enclin à déranger sa collègue, Jean Tirole n'a décroché qu'au 6^e appel. Lorsqu'il a vu le préfixe +46 (Suède) s'afficher sur l'écran, il a soudain eu un doute quant à l'identité de celui qui cherchait à le joindre...

En s'excusant platement auprès de sa collègue, il dit "Céline, je crois que je devrais prendre cet appel..."

Et là, commença le "tourbillon Nobel", comme nous aimons à l'appeler ici à TSE. Un point de non-retour, une grande nouvelle qui allait apporter joie et fierté à Jean, à sa famille et à toute la communauté universitaire qui l'entoure, aussi bien à TSE qu'à travers le monde. Deux mois plus tard et après un voyage passionnant, Jean Tirole a reçu son prix Nobel des mains du Roi de Suède au cours d'une semaine de grandes festivités. Voici ses mots au moment de recevoir le prix.

"Le grand économiste John Maynard Keynes écrivait "Si les économistes pouvaient parvenir à ce qu'on les considère comme des gens humbles, compétents, sur le même pied que les dentistes, ce serait merveilleux !" 83 ans et beaucoup de recherches plus tard, nous aspirons peut-être à une comparaison avec des météorologistes ou des médecins, dont les accomplissements scientifiques ont été réellement exceptionnels mais qui doivent pourtant faire face à des difficultés bien terre à terre. Notre incapacité à prévoir ou à prévenir la crise financière est un rappel douloureux des dangers de l'arrogance. Il est vrai que nous avons travaillé sur la plupart de ses ingrédients, mais comme un virus qui ne cesse de muter, de nouveaux dangers

apparaissent alors que nous croyions avoir compris et évité les dangers existants.

La nécessité de l'humilité s'applique aussi au domaine récompensé par le Prix.

Ayant reconnu le fait que les industries sont différentes les unes des autres et qu'elles évoluent rapidement, les chercheurs en organisation industrielle ont patiemment constitué un corps de connaissances qui a aidé les régulateurs à mieux comprendre la puissance du marché et les effets des interventions politiques, et qui a aidé les entreprises à formuler leurs stratégies. Ils ont ainsi contribué à bâtir un monde meilleur, la première mission de l'économiste. Mais nous avons tant à apprendre encore et le monde change tellement vite que notre compréhension ne peut soutenir la cadence.

Il n'est pas facile de rester humble lorsque l'on reçoit un prix aussi prestigieux. Albert Camus dans son discours d'acceptation se demandait comment lui, "un homme [...] riche de ses seuls doutes et d'une œuvre encore en chantier [...] n'aurait-il pas appris, avec une sorte de panique, un arrêt qui le portait d'un coup, seul et réduit à lui-même, au centre d'une lumière crue ?" Sa réponse fut qu'il ne pouvait vivre sans son art. Le grand scientifique français, Henri Poincaré,



décrivait le plaisir inégalé de la découverte : "La pensée n'est qu'un éclair au milieu d'une longue nuit, mais c'est cet éclair qui est tout"

La sagesse m'encourage donc à revenir aussi vite que possible à mon laboratoire, auprès des collègues grâce auxquels je reçois ce Prix, en bref, à la vie merveilleuse de chercheur. Mais je vouerai une reconnaissance profonde et permanente au Comité pour l'immense honneur qu'il m'a accordé, et à la Fondation Nobel et à la Suède pour la mission extraordinaire qui est la leur : attirer l'attention sur la Science, année après année." ■

Jean Tirole

Banquet du Prix Nobel, Suède le 10 décembre 2014.



> Vidéos de l'interview du Prix Nobel : www.nobelprize.org



> Bio, CV & publications de J. Tirole : www.tse-fr.eu
> Ressources complètes officielles Prix Nobel : www.nobelprize.org

Ce que vous ne saviez pas encore sur le prix !

Le Comité Nobel publie sur son site internet des statistiques étonnantes...



Pourquoi Jean Tirole ?

Le prix Nobel attribué à Jean Tirole a soulevé beaucoup d'enthousiasme chez nous qui travaillons à ses côtés. Il vient récompenser plus de trente années de recherche sur un vaste éventail de sujets, depuis la banque et la finance jusqu'à la régulation des entreprises en réseau" rappelle le chercheur Daniel Garrett, dans un article publié dans The Indian Express.

Le comité Nobel a motivé l'attribution du prix spécifiquement pour "l'analyse de la puissance de marché et de la régulation". Il y a deux questions centrales. D'abord, comment se comporteront les entreprises lorsqu'elles ne seront que quelques-unes sur le marché ? Quels prix fixeront-elles, quelle gamme de produits proposeront-elles et avec quelle qualité ? Ensuite, si la concurrence ne suffit pas pour peser sur les prix, quelles politiques les régulateurs devraient-ils employer dans l'intérêt des consommateurs et de l'ensemble de la société ?



Daniel Garrett
Chercheur TSE / UT1

Pour répondre à ces questions, J. Tirole a défendu l'approche que propose l'économie de l'information, centrée sur le rôle que détiennent des individus et des entreprises en privé. Il suffit de regarder la régulation de la tarification d'une société telle qu'un réseau privé de distribution d'électricité. C'est un exemple de "monopole naturel" : une société qui n'a pas de concurrents parce que la réplication de son infrastructure est impossible ou trop coûteuse. Autres exemples : les chemins de fer, les ports maritimes et les réseaux de téléphonie.

La question pour le régulateur d'un monopole naturel consiste à fixer les prix de l'entreprise, qui dispose de meilleures données sur sa propre technologie que le régulateur. Il a deux options. Soit il permet à la société de récupérer tous ses frais, mais cela ne motive pas les dirigeants à réduire leurs dépenses. Pire, ils engageaient peut-être des frais dispendieux qui n'avantageraient qu'eux-mêmes, sachant que la société est remboursée. Soit le régulateur fixe un prix qui ne dépend pas des frais engagés, ainsi la société garde pour elle-même toute réduction de dépenses ;

ce système l'incite fortement à réduire ses dépenses, mais si elle est très efficace, à faire de grands bénéfices au détriment des consommateurs. J.J. Laffont et J. Tirole ont démontré que le système optimal de régulation se trouve entre les deux extrêmes. Il équilibre les incitations à l'efficacité contre les réductions des bénéfices de l'entreprise.

Ils ont aussi étudié des modèles dynamiques de régulation, notant que les régulateurs ne fixent pas des incitations immuables mais les revoient au fur et à mesure. Ils ont analysé le problème d'un régulateur qui ne peut s'engager sur ses politiques futures, montrant ainsi comment une entreprise ne sera amenée à révéler ses coûts réels que progressivement.

J. Tirole a exploré une multitude d'autres questions, spécifiques à différents marchés. Avec Jean-Charles Rochet, il a été chef de file dans l'étude de plateformes qui fonctionnent dans des "marchés bifaces" : les cartes bancaires fournissent un service non seulement aux porteurs mais

aussi aux marchands qui acceptent ces cartes. Les journaux attirent des lecteurs mais ils vendent aussi des emplacements publicitaires aux entreprises qui veulent atteindre ces lecteurs. Les travaux de J. Tirole sur la tarification et la concurrence dans ces marchés ont nourri la réflexion sur la régulation des frais d'interchange, applicables aux cartes de crédit. Avec Josh Lerner, J. Tirole s'est penché sur le cas des entreprises qui se regroupent pour se concéder les licences croisées nécessaires pour une technologie donnée, une pratique de plus en plus importante dans le développement de logiciels et les biotechnologies. Les entreprises fixent les prix des brevets regroupés de façon coopérative, il est normal de s'inquiéter des conséquences pour les consommateurs.

À cela s'ajoutent des questions de régulation dans la banque et la finance, questions qui présentent un intérêt tout particulier compte tenu de la crise financière récente. Il a étudié les implications des opérations gouvernementales de sauvetage des banques et a réfléchi sur la manière de restaurer un marché des actifs bloqués - le dilemme du marché américain pour les créances hypothécaires.

Le Prix Nobel ne récompense pas une seule contribution mais l'ensemble d'une œuvre. J. Tirole a réussi à identifier des questions d'importance pour les praticiens tels que les autorités réglementaires. Le fil rouge est la modélisation attentive des incitations auxquelles des acteurs individuels se trouvent confrontés. Il a élaboré des modèles suffisamment détaillés pour exprimer les complexités pertinentes, mais suffisamment simples pour rester accessibles à un large public d'économistes. ■

"Ce prix intervient au moment même où l'on célèbre les 10 ans de la disparition de Jean-Jacques Laffont. Comme Jean Tirole l'a fait remarquer, il "aurait mérité d'être là avec moi" pour recevoir cette distinction".
Daniel Garrett

"C'est un très grand jour pour nous, Jean fait la fierté de la profession entière, c'est merveilleux."

Tore Ellingsen, Président du Comité du prix Nobel d'économie

"Jean s'est fait constructeur inlassable d'institutions ; il a établi Toulouse School of Economics en tant que lieu prééminent pour la pensée et la formation en Europe continentale. Il est aussi un mentor génial et globalement, un gars sympa."

Josh Lerner (Harvard Business School), co-auteur depuis 15 ans

"Toulouse brille sur la carte mondiale de l'économie, grâce à Jean Tirole et son équipe. Au nom de tous les Toulousains, je tiens à lui témoigner notre grande admiration."

Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse

"Merci à Patrick Modiano et Jean Tirole. La France est un grand pays de la connaissance et j'en suis fière !"

Geneviève Fioraso, Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

"Le Prix Nobel de Jean Tirole montre bien que le Conseil Européen de la Recherche finance les meilleurs parmi les meilleurs - des chercheurs qui repoussent réellement les frontières de la connaissance. L'Europe a sa place et la gardera sur la scène mondiale en ce qui concerne la recherche au plus haut niveau."

Carlos Moedas, Commissaire européen pour la Recherche, la Science et l'Innovation

"Jean Tirole a failli gâcher ma carrière d'enseignant (...) toujours très poli, il posait des questions pénétrantes, à répétition."

Éric Maskin (Harvard), lauréat du Nobel 2007 & maître de thèse de Jean



Pris sur le vif

TSE Mag était à Stockholm pour recueillir à chaud les réactions des invités, rappeler celles des personnalités et des collègues de Jean Tirole.

"Jean est mon modèle en économie. Il est incroyablement têtu, mais moi aussi, donc c'est un moyen productif d'affiner des idées. C'est aussi un grand ami et nous partageons une passion pour le tennis de table."

Roland Benabou (Princeton), co-auteur depuis 2002

"J'adresse mes plus chaleureuses félicitations à Jean Tirole. Ce prix Nobel vient mettre en lumière la qualité de la recherche dans notre pays."

François Hollande, Président de la République Française

"Avec Jean-Jacques Laffont, Jean a créé ce qui est, je pense, le principal centre de recherche en Europe et un modèle pour procéder à des recherches en économie."

Daniel L. McFadden (Berkeley), lauréat du Nobel 2000 et collègue de longue date

"Il est particulièrement merveilleux cette année de voir le lauréat du Prix : il vient de Toulouse, notre grand héros, je suis ravi."

Torsten Persson, Secrétaire du comité du prix Nobel d'économie & Président du Conseil scientifique de TSE

"Jean est un mentor, un exemple, un compagnon intellectuel et un ami cher. Je suis comblé de joie, d'émotion et de fierté par son Prix Nobel."

Emmanuel Farhi (Harvard), ancien doctorant

"Jean est remarquable. Travailler avec lui c'est comme jouer au tennis contre un mur - à environ 2 mètres. On travaille dur sur un problème, on lui faxe quelque chose le soir, pour se réveiller le lendemain avec une réponse de 10 pages, avec commentaires, analyses et extensions, le tout présenté logiquement et écrit soigneusement à la main."

Bengt Holmström (MIT), co-auteur depuis 1986

"Jean était mon professeur au MIT dans les années 1980. Nous sommes amis et co-auteurs depuis. Ses travaux sur la supervision des banques sont parmi ce qui se fait de mieux pour comprendre la crise financière. Il conjugue l'inventivité avec une grande compétence en modélisation. Il est très rare de voir rejeter une publication signée avec Jean dans un journal de qualité !"

Mathias Dewatripont (Vice Gouverneur, Banque Nationale de Belgique), collègue depuis 1984.

"Jean a un excellent sens de l'humour et le sourire facile. L'une de ses expressions préférées est 'plutôt mourir', qu'il a déjà appliquée en plaisantant, à des activités aussi diverses que le frisbee, certaines branches de l'économie et l'idée même de manger la salade avant le plat principal."

Drew Fudenberg (Harvard), collègue de longue date

La recherche partenariale avant le Nobel

L'IDEI est une passerelle qui relie équipes universitaires et entreprises. Des dirigeants, des cadres, des chercheurs s'y rencontrent, échangent, analysent les problématiques de différents secteurs et apportent des éclairages pertinents.

Un laboratoire d'idées né il y a vingt-cinq ans sur les bords de la Garonne, qui est resté centré sur sa mission première : accompagner les grandes transformations économiques qui se dessinent pour des entreprises ou des organisations. Une mission qui bénéficie largement de l'implication de son directeur scientifique, Jean Tirole. Depuis 1991, il définit avec soin les orientations de la recherche partenariale.

Pour comprendre l'ADN de cet Institut, Hervé Ossard, l'actuel directeur, remonte aux origines. À la fin des années 1980 et

au début des années 1990, Jean-Jacques Laffont revenait d'une année sabbatique aux États-Unis, où il avait passé sa thèse auparavant, à Harvard. "Il était persuadé que l'on pourrait fonder à Toulouse un département d'économie reposant sur une ambition d'excellence et des moyens adaptés, à l'instar de ce qui se faisait Outre-Atlantique. C'est lui qui a convaincu les responsables d'EDF, dont Marcel Boiteux, de nouer un partenariat de très haut niveau sur plusieurs années. C'était une démarche tout à fait inhabituelle en France." Elle a plu à Jean Tirole qui enseignait à l'époque au MIT et qui n'est donc pas retourné à Boston ! Tous les ingrédients étaient réunis. L'aventure pouvait commencer...

EDF, un partenariat historique et exemplaire

"C'était un partenariat très vivant, se souvient Thomas-Olivier Léautier. Jean s'est beaucoup impliqué, il a fréquemment rencontré les responsables d'EDF à Paris.

L'un d'entre eux est même venu passer un an à Toulouse pour travailler sur les questions liées à l'ouverture du marché de l'électricité." La grande question qui agita alors les cercles politiques et les cercles académiques était la restructuration. Beaucoup pensaient que la main invisible du marché allait régler tous les problèmes. "Jean Tirole a été l'un des premiers à en souligner les effets pervers et à proposer des règles pour y remédier. Ses travaux ont grandement contribué à la compréhension des marchés de l'électricité."

La théorie économique à quoi ça sert ?

Depuis bien d'autres entreprises et organisations ont noué des partenariats de recherche avec l'IDEI : Orange, La Poste, SCOR, Banque de France...

Pour Hervé Ossard, la recherche en partenariat consiste d'abord en des échanges sur le contenu des recherches, qui vont parfois loin. Elle concerne ensuite les moyens, conséquents, à consacrer à la recherche. Les entreprises nous donnent des points de vue différents, bien utiles à nos chercheurs. De plus, parfois, elles ont en leur sein des économistes qui font de la recherche. Il est alors plus simple de se comprendre et de travailler ensemble. ●●●

L'IDEI développe quatre activités distinctes :

- > **La Recherche Fondamentale** : les chercheurs élaborent des modèles formels pour analyser, interpréter et comprendre les structures industrielles et les comportements des agents économiques.
- > **La Recherche Appliquée** : les chercheurs développent des méthodologies spécifiques d'aide à la décision. l'Institut apporte son expertise
- > **Les conférences et les séminaires** : L'IDEI est un forum international de débats sur les problèmes économiques entre les théoriciens et les praticiens.
- > **La formation** : L'IDEI organise à l'attention des responsables d'entreprises des sessions de formation dans les domaines nécessaires à la maîtrise des mécanismes de l'économie et de la finance.



www.idei.fr



Hervé Ossard
Directeur de l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI)



> Regardez des hommages vidéo sur notre chaîne Youtube : www.tse-fr.eu/media/videos
> Pour d'autres hommages et des anecdotes sur Jean Tirole de la part de ses amis de longue date et co-auteurs, découvrez le dernier numéro du magazine des étudiants de TSE, The TSEconomist : www.tseconomist.com/latest-issue.html

...

Pas question toutefois de se focaliser sur la recherche d'arguments de lobbying. "Ce n'est pas notre savoir-faire. Notre apport consiste à répondre à la question suivante : que dit la théorie économique sur ce sujet ? Puis d'entreprendre des recherches afin d'apporter une réponse complémentaire à ce qui est déjà connu. Grâce à la recherche, nous tentons d'estimer ce qui risque d'arriver et d'en anticiper les conséquences. Donc tout au long de ces 25 ans, notre rôle a consisté à accompagner des grandes transformations d'entreprises, des restructurations, des fusions..."

À cela s'ajoute un volet peu connu mais décisif : la formation de cadres dirigeants et la diffusion de la culture économique, dans les entreprises mais aussi au sein de la haute fonction publique, notamment auprès des autorités de régulation, dont les décisions peuvent avoir des conséquences très importantes.

Il y a un "avant" et un "après" Nobel !

Aujourd'hui, les demandes de rendez-vous affluent, le téléphone ne cesse de sonner... Hervé Ossard reste calme "On va s'organiser." Il le sait, gérer 10 ou 100 partenariats, cela ne revient pas au même. Forcément l'événement rejailit sur toute l'équipe. "La perception de l'Institut a changé. Nous n'avons plus à convaincre de

la qualité de nos travaux. Des entreprises nous sollicitent en plus grand nombre ! Mais il y a des choses qui ne changent pas" tempère-t-il. "Nous sommes fidèles à nos partenaires, nous n'allons pas changer nos accords, c'est grâce à eux que nous existons. Notre niveau scientifique n'a pas changé, pas plus que notre façon de travailler... Mais cela, nous étions, hier, presque les seuls à le savoir."

Aujourd'hui tout le monde sait aussi que le directeur scientifique, qui accompagne l'IDEI depuis sa création, n'est autre que Jean Tirole ! Un directeur scientifique très impliqué qui examine de près les orientations générales de tous les contrats, même de ceux sur lesquels il n'intervient pas... "C'est un directeur très rigoureux, exigeant et aussi très humain".

Et le chercheur Jean Tirole ?

"Il est très actif. Sur la question de la régulation bancaire, par exemple, une importante préoccupation depuis la crise des subprimes. Si certains croient qu'être directeur scientifique se résume à détenir un titre, ils se trompent : Jean joue un rôle précieux et rassurant à nos côtés. Je suis très heureux qu'il accepte de faire bénéficier l'IDEI de sa clarté d'analyse. Pour notre groupe c'est une force, et pour moi, en tant que directeur, une chance." ■



"La parole de Jean porte. Désormais la nôtre aussi !"

Le 6 novembre 2014 Thomas-Olivier Léautier était assis dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale pour plancher devant les membres de la Commission d'enquête relative aux tarifs de l'électricité. Trois anciens présidents d'EDF, Marcel Boiteux, François Roussely et Henri Proglio avaient été entendus la veille... Une coïncidence ? Certainement pas. Une conséquence plutôt de la visibilité nouvelle offerte aux chercheurs de TSE en général, et en particulier à celui qui a eu comme directeur de thèse au MIT un certain... Jean Tirole !



Thomas-Olivier Léautier
Chercheur TSE / UT1

"C'est très rare, je crois, qu'un professeur des universités soit auditionné ! C'est un signe. L'excellence scientifique de Jean rayonne sur l'ensemble des chercheurs de TSE ! Cela nous donne une légitimité supplémentaire. Les gens sont prêts à nous écouter aujourd'hui. C'est une responsabilité collective nouvelle que nous devons assumer car désormais nous sommes de plus en plus souvent invités à nous exprimer. Cette nouvelle perception de l'école par les responsables économiques ou politiques change aussi la donne pour les étudiants : les entreprises nous connaissent mieux, elles sont plus disposées à les accueillir. Cela ouvre à nos étudiants des opportunités nouvelles exceptionnelles." ■

"Les allers retours avec la réalité ? Une spécificité de l'approche toulousaine."

Comme d'autres, il est arrivé à Toulouse pour un an... il n'en est plus reparti ! Jean-Jacques Laffont et Jean Tirole l'avaient invité à travailler sur la régulation et la concurrence dans le domaine des télécommunications. Directeur de l'IDEI de 2007 à 2011, chercheur à TSE, co-auteur avec Jean Tirole de plusieurs publications, Patrick Rey témoigne à son retour de Stockholm, encore ému de voir Jean Tirole récompensé pour des travaux sur le pouvoir de marché et la régulation, sur lesquels il a tant travaillé !



Patrick Rey
Chercheur TSE / UT1

"C'est un thème de recherche très actif et qui reste d'actualité. Il suffit d'ouvrir les journaux pour trouver chaque jour des problématiques qui font écho à ces questions, avec Google, Microsoft ou Amazon ! C'est aussi l'un des premiers sujets sur lesquels l'Institut d'Économie Industrielle a été amené à travailler ! Une des spécificités de l'approche toulousaine ce sont ces allers retours entre l'analyse théorique et la réalité. Une fois que l'on a identifié une problématique très concrète, on prend du recul par rapport à la réalité économique de façon à l'analyser, puis on revient vers l'entreprise, en apportant un cadre conceptuel adapté et des éclairages empiriques pertinents.

Grâce à nos partenaires, nous avons ainsi identifié des sujets de recherche intéressants sur lesquels nous avons été des pionniers ! Aujourd'hui par exemple, nous nous intéressons à la coopération commerciale dans les industries des hautes technologies. Comment sélectionner les bons regroupements qui facilitent l'adoption des brevets sans risquer de favoriser la collusion ni déclencher une guerre des prix ? Le dispositif que nous préconisons peut être transposé dans la concurrence entre les compagnies aériennes par exemple, la gestion des droits d'auteur... Les conclusions de ce travail ont inspiré la Commission Européenne sur les accords de licence. Comme quoi on revient bien toujours à la réalité !" ■

Quand les créateurs s'emparent du Nobel

Qui aurait cru que la recherche de Jean Tirole sur la régulation de la puissance du marché puisse être représentée à travers une robe de haute couture, une sculpture ou une mélodie musicale ? C'est exactement l'exploit que réalise la fascinante exposition "Nobel creations" au musée dédié à Alfred Nobel et son héritage, à Stockholm.

Pour chacun des six prix Nobel de cette année, des étudiants en design et en musique ont créé des interprétations artistiques des découvertes et accomplissements des lauréats. Le résultat est remarquable. Il "propose de nouvelles passerelles vers la compréhension et ouvre la voie vers un autre univers créatif" comme l'explique Olov Amelin, directeur du musée Nobel.

TSE Mag vous invite à découvrir les créations autour des travaux de Jean Tirole.

Interprétation par l'objet

Benjamin Curtis, Isa Andersson

"Les formes organiques représentent la croissance incontrôlée, tandis que la grille représente les recherches de Jean Tirole, son cadre, qui régule et ordonne la croissance des marchés."



Interprétation par la mode

Angelica Eichler, Linchao Zhang

"En s'inspirant de la vaste œuvre de Jean Tirole, nous avons évoqué les problèmes complexes qui surviennent lorsque l'on tente de réguler un environnement dynamique. Ceci nous a inspiré un portrait de la dualité inexorable au sein de l'économie, une situation "d'un côté... mais de l'autre côté" qui doit protéger simultanément les intérêts aussi bien de la société que de l'individu."



Interprétation musicale

Anna Berglund

"J'ai trouvé la plus grande partie de l'inspiration pour ma composition dans la régulation, l'équilibre et les idées de Jean Tirole

sur la manière dont les entreprises de l'industrie des télécommunications se donnent et se reprennent des éléments d'une façon aussi profitable pour le marché que pour la société. Les différentes mélodies des instruments individuels sont réglées en fonction de ce concept et à terme, elles arrivent à la même phrase de façon équilibrée."



www.nobelmuseum.se

Chercher pour protéger

La mission première d'AXA est de protéger ses clients et la collectivité contre les risques. Convaincu que la recherche d'aujourd'hui favorise une meilleure protection demain, le Groupe a créé le Fonds AXA pour la Recherche en 2007 et noué dans ce cadre un partenariat avec TSE. Objectif : comprendre et prévenir les risques mais aussi s'adapter aux évolutions réglementaires comme aux révolutions technologiques. Denis Duverne, Directeur Général Délégué d'AXA, analyse ces nouveaux défis qui bouleversent le métier d'assureur.



Denis Duverne

Administrateur, Directeur Général Délégué d'AXA, en charge des Finances, de la Stratégie et des Opérations



AXA est l'un des premiers groupes d'assurance et de gestion d'actifs dans le monde :

- > 102 millions de clients, particuliers et entreprises
- > Présent dans 56 pays
- > 157 000 collaborateurs

Le groupe propose une offre de produits et de services dans trois grands domaines d'activité : l'assurance dommages, l'assurance vie et la gestion d'actifs.

En ce début d'année 2015, quels sont les grands défis auxquels le Groupe AXA est confronté ?

Le premier défi c'est la révolution numérique qui change profondément nos métiers. Toutes les interactions avec les clients changent : notre façon de communiquer avec eux, leur façon de se renseigner sur les produits et de les acquérir.

Il y a aussi ce que l'on appelle la révolution du "Big Data". On a maintenant accès à beaucoup plus d'informations : elles modifient l'analyse des risques, elles peuvent également aider les clients à adapter leur comportement de façon à réduire leur exposition aux risques.

Le second défi, c'est le niveau très bas des taux d'intérêt en raison de l'effort consenti par les banques centrales pour fournir des liquidités à la suite de la crise de 2008. Les personnes qui placent leur épargne en assurance vie et les entreprises qui nous confient la gestion d'une partie de leurs actifs ou de leurs fonds de pension, comptent sur nous pour investir cet argent et le faire travailler avec un certain rendement.

Le 3^e grand défi est réglementaire. Il y a eu en Europe une forte évolution des règles concernant le capital des sociétés d'assurances qui s'appelle Solvabilité II. AXA fait de plus partie des assureurs systémiques qui sont soumis à des règles encore plus sévères. Il y a également une évolution de la réglementation pour renforcer la protection des consommateurs à laquelle il faut s'adapter. Voilà les trois défis que nous devons relever.

En quoi la diffusion des nouvelles technologies, le changement climatique, les progrès de la médecine... affectent aussi le métier d'assureur ?

En ce qui concerne le climat, le changement est graduel, même si le monde est aujourd'hui confronté à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et intenses. Nous sommes capables de nous y adapter et de l'anticiper. Quant à la médecine, l'évolution est positive car elle contribue à l'allongement de la durée de la vie humaine, elle permet de soigner des maladies qui ne pouvaient pas l'être. Dans le même temps, le coût de certains traitements que nous prenons en charge évolue de façon très rapide et il est possible que nous connaissions une modification plus radicale de la longévité, dans un avenir difficile à prévoir.

L'assurance joue sur la loi des grands nombres. En ayant un portefeuille très diversifié on peut avoir un équilibre des risques entre la longévité et la mortalité. Dernier point important : il y a de nombreux instruments nouveaux, les objets connectés qui permettent à chacun de nos assurés d'être son propre "risk manager". Si vous avez un bracelet connecté qui vous signale que vous n'avez pas assez marché aujourd'hui, un smartphone dans votre voiture qui mesure votre conduite au volant et vous signale des imprudences, cela va modifier votre comportement ! C'est une opportunité pour nous de faire percevoir à nos clients que leurs intérêts et ceux de l'assureur sont alignés.

Comment s'adapter à ces évolutions ?

La question est vaste ! Quand on parle du climat ou de nouveaux risques comme le terrorisme, nous nous adaptons par la modélisation et par un certain discernement dans la souscription. Pour appréhender l'opportunité créée par les objets connectés, nous faisons souvent appel à des partenariats avec des start-up, des sociétés nouvelles pour progresser.

Travaillez-vous avec des prospectivistes ?

Nous avons un Data Innovation Lab avec des scientifiques habitués à manipuler de grands volumes de données, et au sein duquel nous avons une expertise en prospective. C'est une expertise nouvelle. Nous avons un AXA Lab à San Francisco qui est une fenêtre d'observation sur la Silicon Valley, où les choses évoluent rapidement. Nous sommes en contact avec les scientifiques dont nous finançons les travaux dans le cadre du Fonds AXA pour la Recherche. Nous avons aussi des équipes de risk management qui adaptent nos modèles à toutes les données qui peuvent émerger.

C'est ainsi qu'est né le partenariat avec TSE ?

Nous avons été parmi les premières entreprises qui ont soutenu la fondation TSE. Nous travaillons de très près avec Christian Gollier sur tous les sujets relatifs à l'assurance et plus récemment sur la problématique du risque systémique en assurance. Il semble que les fondements théoriques de la nouvelle réglementation qui se met en place sont mal établis. Le rôle de TSE est de conduire des travaux qui permettent une meilleure analyse du risque. J'ajoute que nous sommes très fiers de soutenir l'institution qui a nourri un Prix Nobel ! Il récompense Jean Tirole mais il rayonne sur les étudiants, les enseignants et les institutions en lien avec TSE. Les retombées seront extrêmement positives pour l'école.

Pourquoi AXA a-t-il créé le Fonds AXA pour la Recherche en 2007 ?

D'une part, nous souhaitons rapprocher le monde de l'entreprise et le monde de la recherche avec l'idée que la recherche ne peut pas être financée uniquement par des fonds publics. Ensuite approfondir la connaissance dans les domaines liés à nos métiers et donc liés au risque. La connaissance permet de réduire l'incertitude et donc de rendre certains risques "assurables". Enfin, participer à une diffusion de la connaissance, auprès des décideurs et du

public. Nous avons focalisé nos efforts en excluant les États-Unis où le financement privé de la recherche est très développé. AXA s'est ainsi engagé à soutenir particulièrement les travaux pionniers dans les domaines qui intéressent au plus haut point et les chercheurs et les assureurs.

Quels thèmes avez-vous privilégié ?

Nous avons choisi trois thèmes liés à nos métiers : les risques liés à la santé de l'homme, les risques liés à l'environnement et les risques socio-économiques : les comportements des marchés et des acteurs économiques sur les marchés. Le fonds permet le financement de contrats de recherche de type Doctorat et Post

doctorat. Il attribue également des bourses aux chercheurs. Il finance des chaires thématiques, des chaires perpétuelles et fait des dotations en capital aux institutions de recherche. Enfin, il accompagne des projets de recherche et contribue financièrement à la valorisation des travaux des chercheurs. C'est un financement *pro bono*, c'est-à-dire donné sans attendre de contrepartie directe, ce qui garantit l'indépendance des chercheurs.

Avec 200 M€ engagés de 2008 à 2020, AXA est aujourd'hui l'entreprise privée basée en France qui investit le plus dans le financement désintéressé de la recherche universitaire. ■

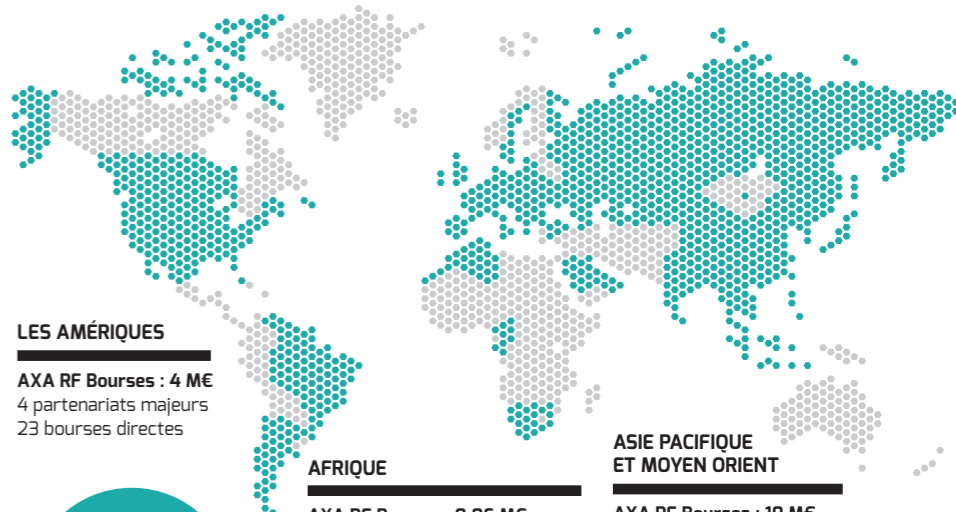
LE FONDS AXA POUR LA RECHERCHE (SEPTEMBRE 2014)

AXA MONDE

AXA RF a financé 442 bourses
82 partenariats majeurs
360 bourses de recherches

EUROPE

AXA RF Bourses : 90 M€
68 partenariats majeurs
317 bourses directes



LES AMÉRIQUES

AXA RF Bourses : 4 M€
4 partenariats majeurs
23 bourses directes

AFRIQUE

AXA RF Bourses : 0.06 M€
1 bourse directe (Afrique du Sud)

ASIE PACIFIQUE ET MOYEN ORIENT

AXA RF Bourses : 10 M€
10 partenariats majeurs
19 bourses directes



Les économistes français : un point de vue original



Fabien Fieschi

Consul de France à Boston. Lauréat de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Fabien Fieschi a été tour à tour conseiller au ministère des Affaires Étrangères, premier secrétaire en charge des droits de l'homme, auprès de l'Organisation des Nations Unies, à New York, et conseiller au cabinet du Premier ministre, François Fillon. De 2001 à 2006, il a été en poste à Tokyo. Depuis le 13 août 2012, il est consul général de France à Boston.



C'est un fait : les économistes sont très populaires aux États-Unis. Mais ce qui a frappé Fabien Fieschi à son arrivée à Boston, c'est la reconnaissance dont bénéficient Outre-Atlantique ceux de l'école toulousaine fondée par Jean-Jacques Laffont, dans une région qui abrite entre autres Harvard et le Massachusetts Institute of Technology.

En poste depuis août 2012, le consul général de France témoigne du rayonnement de TSE et de la place privilégiée qu'elle occupe dans la compétition internationale pour l'excellence des enseignements et des savoirs.

Quelles sont les missions du Consulat dans le domaine de l'économie et de la recherche scientifique ?

Le Consulat général de France à Boston est notre plus ancienne implantation aux États-Unis, puisqu'il a ouvert en 1779, en pleine Guerre d'Indépendance. Mais si nous sommes encore ici aujourd'hui, ce n'est pas pour être témoins de cette histoire, mais bien acteurs des coopérations franco-américaines de haut niveau. Boston a en effet su bâtir sur une longue tradition universitaire remontant à la fondation de Harvard pour devenir l'un des centres mondiaux de production de la connaissance.

La région abrite aujourd'hui plus d'une centaine d'universités et collèges, certains établissements comptant parmi les plus prestigieux, comme Harvard et le Massachusetts Institute of Technology (MIT). Cela représente plus de 300 000 étudiants, dont naturellement de nombreux étudiants et

chercheurs étrangers. Dans cet environnement, le Consulat joue plusieurs rôles. Un rôle d'animation et d'information de la communauté des étudiants, professeurs et chercheurs français et francophones : nous organisons à leur intention des rencontres, des événements qui favorisent la constitution de réseaux, tels que les Cafés des sciences ou les Cafés des entrepreneurs, mais aussi des journées d'information sur les opportunités de bourses et d'emploi dans la recherche ou sur le retour en France. La création récente au niveau mondial du réseau France Alumni permettra de renforcer cette action.

Le Consulat est aussi actif dans la promotion de la coopération universitaire : nous pouvons aider à des prises de contacts, identifier des établissements ayant un potentiel de coopération, ou soutenir la mise en place d'accords plus complexes, comme la création d'une unité mixte internationale de recherche entre le MIT et le CNRS sur la physique des matériaux. Enfin, Boston étant l'un des hauts lieux de l'innovation, notamment dans des domaines tels que les biotechnologies, les mégadonnées ou les technologies vertes, le Consulat a mis en place différents programmes de soutien aux échanges dans ce domaine.

Elles ont bénéficié, entre 2010 et 2014, du programme NETVA (New Technology Venture Accelerator), une initiative de la Mission Science et Technologie de l'Ambassade de France aux États-Unis. Il vise à accompagner les jeunes entreprises innovantes françaises le long de leur implantation sur le marché américain, et à faciliter leur adaptation. Les lauréats sont soumis à une semaine d'immersion intense à Boston, dans la Silicon Valley (San Francisco) ou le Greater Washington (Washington, D.C.). En parallèle, le Programme Young Entrepreneur initiative (YEI), a été mis en place pour accompagner des startups américaines en France.



www.netvafrance.com et www.yeifrance.com



Aux États-Unis les économistes sont très populaires, à quoi cela tient selon vous ?

La culture économique est assez différente aux États-Unis, notamment en ce qui concerne la compréhension de l'activité des entreprises. Il est difficile de dire si cela est lié au contenu des enseignements ou plutôt à la réalité vécue par les Américains au quotidien. Réalité d'une plus grande exposition des individus à la conjoncture économique : qu'il s'agisse de l'emploi, de la couverture sociale qui y est souvent intimement liée, ou encore du montant de la retraite par capitalisation qui dépend de la performance de nombreux indices économiques, notamment boursiers, l'employé américain est davantage invité à suivre et à comprendre ce qui se passe dans la sphère économique et sur les marchés s'il veut pouvoir anticiper et éviter des mauvaises surprises qui peuvent avoir un impact majeur sur son niveau de vie, voire sa santé ou l'éducation de ses enfants. Les économistes sont donc écoutés dans leur diversité ; s'ils ne sont pas perçus comme des magiciens ou des oracles, ils ne sont pas non plus accusés en général d'être porteurs d'un agenda politique spécifique. Les économistes français apportent dans ce paysage

un point de vue original : ayant souvent suivi des formations sur les deux continents, et ayant également été exposés à des systèmes économiques et sociaux différents, ils peuvent attirer l'attention sur des problèmes passés trop inaperçus d'un côté de l'Atlantique, ou proposer des solutions alternatives. On peut penser au débat sur les inégalités et la fiscalité, sur l'organisation et l'efficacité des marchés, ou encore sur l'efficacité des politiques de développement.

Quel changement dans la vision des économistes français en général et de l'école TSE en particulier, avez-vous pu observer depuis l'attribution du Prix Nobel d'économie à Jean Tirole ?

C'est principalement la perception du grand public que l'attribution du Prix Nobel d'économie à Jean Tirole va contribuer à changer aux États-Unis comme en France. J'ai pu constater en venant à Boston à quel point Toulouse School of Economics était déjà reconnue parmi les économistes travaillant pour les institutions américaines les plus prestigieuses. Je dirais même que cela a été pour moi une révélation. Non seulement Toulouse School of Economics est pour eux "sur la carte",

mais nombre d'entre eux s'y sont déjà rendus pour participer à des conférences ou comme professeurs invités.

L'aura du Nobel devrait permettre à TSE de sortir du statut de "best kept secret" et de susciter l'intérêt de cercles plus larges, notamment parmi les jeunes chercheurs et les étudiants présents sur les campus américains. Plus généralement, j'espère que ce Nobel encouragera les établissements d'enseignement supérieur à se montrer innovants et ambitieux : TSE n'est pas le seul modèle, mais elle montre que nous aurions tort, en France, de baisser les bras dans la compétition internationale pour l'excellence des enseignements et des savoirs. ■

TNIT

Boston a accueilli les 3 et 4 octobre derniers le Toulouse Network for Information Technology (TNIT). Financé par Microsoft et géré par l'IDEI, ce réseau thématique vise à faire avancer la recherche en sciences économiques dans l'industrie des logiciels, notamment leur impact sur internet et les propriétés intellectuelles.

Objectif : le haut du classement !

Partenaire de longue date de l'IDEI et de TSE, la Banque de France récompense des chercheurs qui ont développé des concepts clefs pour la compréhension de l'économie monétaire et financière. L'institution bicentenaire, qui est aussi la banque centrale française, joue donc un rôle important de soutien à la recherche et à l'enseignement en économie, sur lequel revient Anne Le Lorier, premier sous gouverneur.



Quelle motivation est à l'origine de ce partenariat BdF-TSE ?

La volonté de renforcer la recherche économique en France pour apporter toute notre expertise au niveau international. Une expertise aujourd'hui reconnue au plus haut niveau par l'attribution du prix Nobel à Jean Tirole.

C'est une grande fierté ! L'objectif est de constituer un pôle d'excellence dans un classement toujours dominé par les grandes universités américaines. Nous sommes aux côtés de TSE pour favoriser les travaux de recherche de haut niveau, constitués avec des équipes de pointe regroupant des chercheurs français mais aussi la fine fleur des universités à l'étranger. Nous devons nous efforcer d'attirer les meilleurs économistes et de relever ce double défi qui consiste à garder nos plus brillants éléments et à faire venir des étrangers talentueux.

Quels en sont les bénéficiaires croisés ?

Pour TSE, j'imagine que c'est l'accès à l'univers des banques centrales, à leurs enjeux et à leurs problématiques. Pour nous, ce partenariat conduit à des réalisations très concrètes. La première est l'encadrement

scientifique des projets de recherche mis en place par notre Direction des Études monétaires et financières de la Banque de France et l'équipe de TSE notamment Thomas Chaney, Patrick Fève, Christian Hellwig, Augustin Landier, Franck Portier et Jean Tirole. Trois d'entre eux ont d'ailleurs quitté les États-Unis pour rejoindre TSE depuis le début du partenariat. Cela représente une douzaine de journées par an et deux à trois ateliers thématiques par an. Ce partenariat se traduit aussi par l'organisation de séminaires de recherche de tout premier plan en macroéconomie monétaire, par notre Direction générale des Études et des Relations internationales avec le concours de Franck Portier. Il y a aussi une dizaine d'ateliers de stabilité financière, organisés par la Direction de la Stabilité Financière en lien avec Augustin Landier. À cela s'ajoutent une ou deux conférences scientifiques par an, la visite régulière de membres de TSE pour du coaching scientifique sur des recherches conduites à la Banque de France, ainsi que la rédaction d'articles destinés à alimenter nos réflexions ou nos publications (Revue de la Stabilité Financière).

Le partenariat BdF-TSE vient d'être renouvelé pour 3 ans (2015-2018). À quelles questions les économistes doivent réfléchir ?

Nous avons identifié une série de thèmes prioritaires pour les années à venir. Quatre font l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ce partenariat. Il s'agit de l'étude de la taille et la structure de l'intermédiation financière en Europe et la prévention des crises (économie monétaire et liquidité agrégée, système de paiement, réglementation prudentielle) ; la transparence de marché et le processus de formation des

prix dans un environnement de taux bas, l'économie industrielle des marchés et du post-marché ; les mécanismes de contagion dans un système hétérogène ; enfin, le découplage des cycles économiques, les effets d'une inflation basse.

Pour la seconde fois, le prix senior BdF-TSE récompense un économiste qui a mis les frictions financières au cœur de sa recherche. Est-ce un signal envoyé à la communauté des économistes ?

Nous avons décidé, en 2012, de créer une série de prix afin de récompenser des chercheurs académiques qui ont développé des concepts clefs pour notre compréhension de l'économie monétaire et financière et qui permettent d'améliorer la conduite de la politique économique.

Le prix senior a été donné au Professeur Kiyotaki pour ses travaux sur les rigidités nominales, les fondements de la monnaie et les contraintes de crédit. Ses travaux ont été incroyablement précurseurs. Plus de dix ans avant la Grande Récession, ils permettaient de comprendre l'importance des contraintes financières dans la propagation des crises macroéconomiques. C'est logiquement vers ces travaux que les banques centrales se sont tournées en urgence quand il s'est agi de développer des cadres d'analyses de nos politiques non-conventionnelles.

Les travaux des lauréats juniors en sont également une illustration : prix d'actifs financiers et risque de liquidité ; ajustements dans les unions monétaires ; primes de terme et choix de prêts hypothécaires par les ménages ; politique macro-prudentielle et dettes.

Au-delà, les banques centrales doivent répondre à plusieurs défis de long terme. Il est nécessaire d'investir dans un effort conceptuel autour de la définition d'un possible "new normal", de l'évolution de l'inflation et une réflexion renouvelée sur les limites de l'action des Banques Centrales et l'articulation nécessaire entre politiques monétaires, budgétaires et prudentielles. ■

Les lauréats 2014 des Prix de l'économie monétaire et financière



Nobuhiro Kiyotaki et Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France



Ivan Werning, Jean Tirole et Ralph Kojien

Nobuhiro Kiyotaki Prix Senior 2014

Professeur d'économie à l'Université de Princeton, titulaire d'un Doctorat de l'Université de Harvard.

"Je me considère très honoré de recevoir le Prix Sénior Banque de France – Toulouse School of Economics en Economie Monétaire et Finance. De nombreuses régions du monde attendent encore de sortir de la récente crise financière, dont l'Europe et le Japon. J'espère continuer à contribuer à une meilleure compréhension des causes des crises financières, pourquoi une longue période de stagnation peut s'en suivre et comment faire pour éviter de tels pièges à l'avenir."

Iván Werning Prix Junior Monde 2014

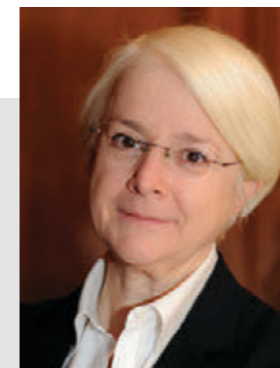
Professeur d'économie à l'Université de Princeton, titulaire d'un Doctorat de l'Université de Harvard.

"Ce fut un grand plaisir pour moi de recevoir le prix BDF-TSE et de participer à cet événement. C'est très intéressant de constater la collaboration et l'engagement de ces deux établissements à l'égard du progrès de la recherche scientifique économique appliquée à la politique. C'est un domaine qui m'intéresse, aussi bien du point de vue de la macroéconomie que de celui des finances publiques. J'avais eu le plaisir de venir à Toulouse par le passé et je suis heureux d'avoir l'occasion de retrouver TSE et de mieux connaître la Banque de France."

Ralph S. J. Kojien Prix Junior Europe 2014

Professeur de finance à la London Business School, titulaire d'un Doctorat à l'Université de Tilburg en 2008.

"Je suis ravi et reconnaissant d'être lauréat du prix BDF-TSE cette année. Nous espérons que nos recherches serviront à rendre plus transparents les risques dans les marchés de l'assurance, et à comprendre les implications des propositions réglementaires qui circulent. Nous espérons aussi que nos travaux récents sur l'évaluation des actifs financiers, dans lesquels nous étudions l'impact des institutions sur les marchés d'actifs, seront utiles pour répondre à de nombreuses questions autour des grands changements dans les holdings institutionnelles. Ces changements étant le résultat de modifications dans la régulation des compagnies d'assurance et des banques, ou d'achats d'actifs à grande échelle de la part des banques centrales. Le cadre défini peut aussi servir aux investisseurs pour améliorer les estimations des rendements et aux sociétés pour comprendre l'impact des politiques d'entreprise sur les prix des actifs."



Anne le Lorier

Premier sous-gouverneur de la Banque de France, nommée par le Conseil des ministres du 4 janvier 2012. Elle a effectué l'essentiel de son parcours au ministère de l'Économie et des Finances, en qualité d'administrateur civil à la direction du Trésor et a exercé ses compétences tant dans le domaine international que national.



www.banque-france.fr/la-banque-de-france/organisation/organigramme/anne-le-lorier.html

Procédure de candidature et dates limites de soumission :



À l'école de l'autonomie

L'apprentissage par projet est largement développé dans les écoles d'ingénieur, où dès les premières semaines d'enseignement, les étudiants travaillent en groupe pour réaliser un projet, fabriquer une voiture solaire ou une fusée.

Dans les universités françaises, cette pédagogie active commence à être utilisée depuis quatre ou cinq ans. Même si on ne peut aboutir partout à des réalisations concrètes, le principe reste le même : laisser les étudiants travailler en autonomie. Philippe Alby, chercheur à TSE, chargé de cours et d'innovation pédagogique dresse le bilan de la première expérimentation menée au sein de l'école.

En quoi consiste l'apprentissage par projet, et comment cela s'est-il mis en place ?

Cette pédagogie dite "active" part du principe que les étudiants auront beaucoup plus de facilités à appréhender, puis à s'approprier un savoir et des concepts, s'ils vont les chercher par eux-mêmes. Nous nous sommes fixé un premier objectif : leur permettre de se connaître grâce à un travail de groupe. Ensuite, nous avons défini un thème - cette année, le marché du travail. Les étudiants ont dû trouver une problématique, un exercice qu'ils n'avaient pas

l'habitude de faire. Puis nous avons organisé des séances d'une heure trente par semaine, de septembre à novembre, au cours desquelles les tuteurs guidaient chaque groupe et suivaient l'avancement des projets. Le but étant de les accompagner et non d'enseigner. Nous avons également demandé qu'il y ait un travail sur les données - ce qui était important à nos yeux - puisque nous voulions que les étudiants fassent un lien entre la théorie et le réel.

Quels sont les avantages de ce type de pédagogie ?

Programmé volontairement en début de cursus, l'apprentissage par projet permet tout d'abord aux étudiants de mieux se connaître. Ensuite ils apprennent à travailler en groupe - sans décider de sa composition, c'est une contrainte de plus à gérer - mais aussi à chercher et à utiliser de la littérature académique ou des données empiriques. Ils vont bien sûr apprendre à poser par eux-mêmes une problématique, ce qui est, à mon avis, la partie la plus difficile pour eux, et enfin développer des compétences pour rédiger un projet synthétique et présenter leur travail à l'oral, un autre exercice auquel ils ne sont pas habitués. Finalement, on peut dire qu'ils ont appris à évaluer ce qui était possible et impossible à réaliser, parce qu'ils ne savaient pas dès le début si telle ou telle problématique pouvait être abordée dans le temps imparti. Ils ont aussi appris à faire le lien entre l'économie "réelle" et ce qu'on leur apprend de manière très théorique depuis la première année, et enfin à mobiliser des connaissances en microéconomie, macroéconomie, et en statistiques.



Philippe Alby
Chercheur TSE / UT1

Depuis leur plus jeune âge, ces étudiants sont très formatés : ils attendent que le professeur leur transmette un savoir, qu'ils apprennent et restituent lors d'un examen. Il a fallu déconstruire cela. Leur dire : "maintenant, c'est à vous de jouer !" Cela en a déboussolé plus d'un, mais je pense qu'ils y ont beaucoup gagné en autonomie et en curiosité. Quand on a un élève curieux et autonome, on n'est pas loin d'avoir un bon élève.

Comment les étudiants ont-ils accueilli ce type de pédagogie ?

Les premières séances ont été assez laborieuses. Certains étaient angoissés de ne pas savoir quoi faire, ni comment le faire... Ils étaient lâchés en quasi-autonomie avec un tuteur dont le rôle était simplement de les guider, ce qui était complètement différent de ce à quoi ils étaient habitués. D'autres au contraire plus enthousiastes, parlaient dans tous les sens et voulaient réaliser des choses énormes ou répondre à des problématiques qui auraient nécessité un, voire deux doctorats pour les résoudre. Mais ils se sont approprié leur sujet et je pense qu'ils ont bien travaillé dans l'ensemble.

Certains m'ont même dit qu'ils auraient souhaité avoir plus de temps pour approfondir le travail ! Je trouve que ce qu'ils ont produit était déjà de bonne qualité. Ils ont également acquis ce qu'on appelle

des "soft skills" : comment travailler en groupe, comment savoir tout de suite si c'est possible, comment poser une question, ce qu'il faut aller chercher, comment repérer l'information... sans s'en rendre compte, ils ont fait énormément de progrès ! ■



Découvrez l'apprentissage par projet en vidéo :
[youtube.com/tsechannel](https://www.youtube.com/tsechannel)

217
étudiants

ont participé à l'expérimentation.

58
projets

ont été réalisés par autant de groupes de 3 ou 4 étudiants de différentes nationalités et toutes mentions confondues (Économie, Économie et Mathématiques et Économie et Droit).

Témoignages

"Nous avons dû utiliser nos connaissances théoriques pour résoudre des problématiques plus "réelles" et nous nous sommes vraiment sentis proches du métier d'économiste."

Sophia, étudiante en Licence 3

"J'ai apprécié que toutes les filières soient mélangées et ainsi me retrouver avec des étudiants français et étrangers."

Charles, étudiant en Licence 3

"C'était intéressant de manipuler des données brutes pour en extraire une information compréhensible."

Karim, étudiant en Licence 3

Sortir des sentiers battus

Le 27 novembre, Sophie Vermeille a fait une présentation à TSE sur "Le système juridique et le développement de modes de financement alternatifs au crédit bancaire ; ou l'incapacité du droit français des faillites à s'adapter à l'évolution de l'économie et de la finance."

Selon Sophie Vermeille, des centres de recherche tels que TSE jouent un rôle clé dans la promotion de ces changements dans le cadre réglementaire d'un pays. En encourageant la recherche interdisciplinaire en droit et en économie, ils génèrent des synergies potentiellement très intéressantes pour les pouvoirs publics.

Depuis les débuts de la crise en 2007, nombreux sont les commentateurs qui prédisent une diminution de la contribution des banques au financement de l'économie en Europe. Cette évolution du rôle des banques nous invite à réexaminer le droit français en ce que le système juridique impacte le développement de modes alternatifs aux financements bancaires traditionnels. En France et à travers l'Europe, les investisseurs perçoivent actuellement un climat d'incertitude juridique. Par conséquent, les entreprises ont des difficultés pour accéder au crédit et lorsqu'elles y parviennent, le coût en est plus élevé. Ceci impacte la capacité du pays à innover et à développer ses entreprises.

Sophie s'est d'abord intéressée à cette question lorsqu'elle a été confrontée au chapitre 11 du droit américain des faillites, dans l'une de ses affaires en tant

qu'avocate. Elle a été frappée par l'écart flagrant entre une régulation américaine plus souple qui évolue avec son temps, et le système français, rigide et suranné.

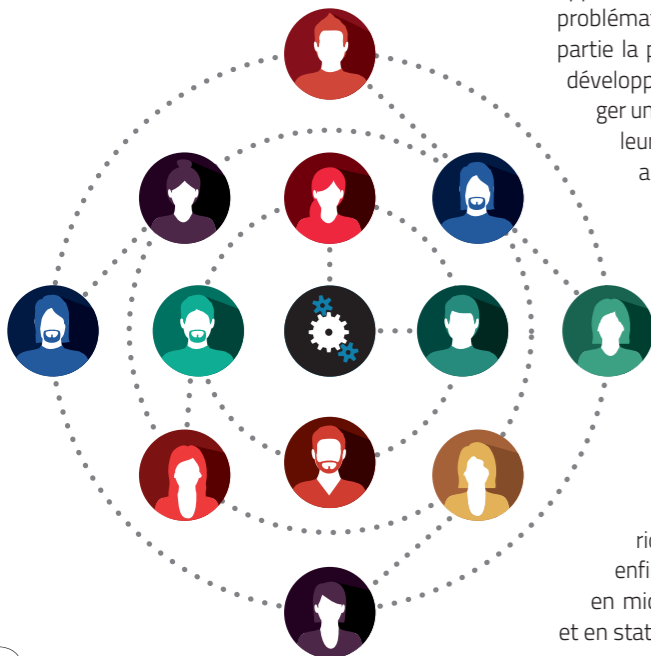
Depuis lors, Sophie Vermeille n'a cessé d'examiner les raisons de la rigidité du droit français des faillites et de réfléchir à son amélioration. De son point de vue, le droit français est trop favorable aux actionnaires. Fondé sur un modèle traditionnel d'entreprise, obsolète à notre époque, il est trop focalisé sur la préservation de l'emploi et confond la préservation des actifs d'une entreprise avec sa préservation en tant qu'entité légale. Sophie Vermeille et son think tank "Droit et Croissance" défendent l'idée d'une réforme du droit français des faillites d'un point de vue légal et économique. C'est-à-dire qu'en cas d'insolvabilité, le but devrait être d'abord de créer et de préserver autant de valeur que possible, et de ne redistribuer cette valeur qu'ultérieurement.

Pour Sophie Vermeille, il est essentiel d'avoir une vision aussi bien juridique qu'économique de nombreuses questions, dont celle-ci. Malgré sa réputation d'outil du "marché libre", cette vision, bien utilisée, a énormément de potentiel. ■

Sophie Vermeille



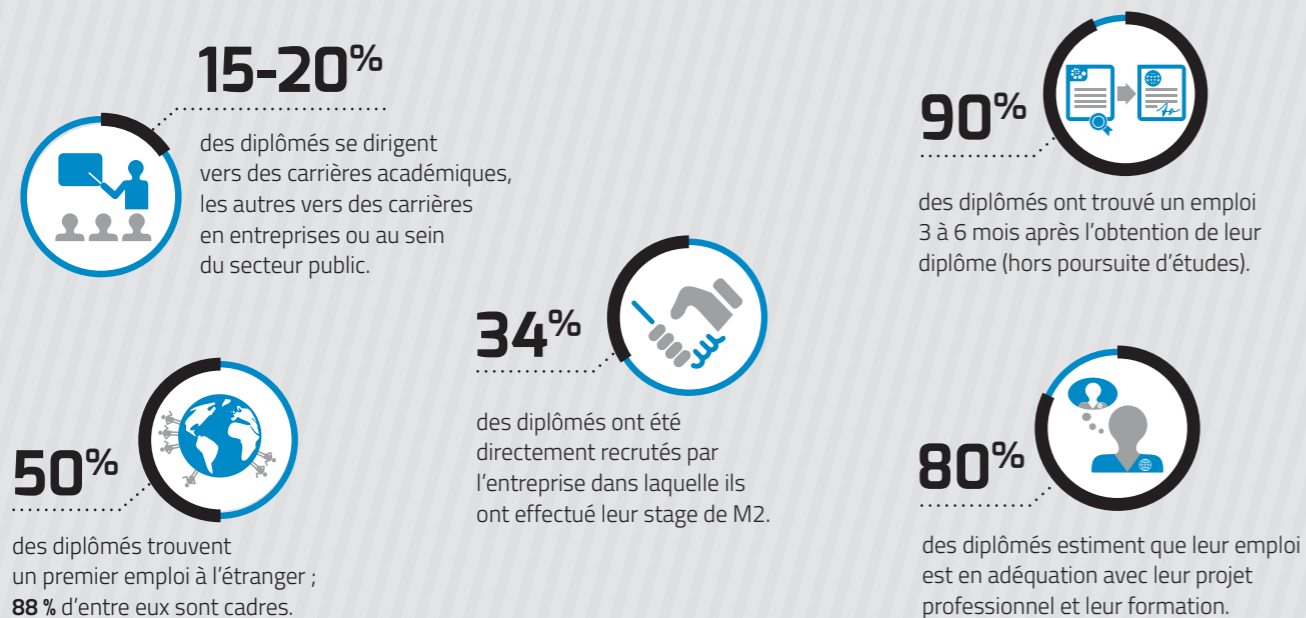
Sophie Vermeille est chercheur au Laboratoire d'économie du droit de l'Université Paris 2. Elle est magistère, juriste d'affaires, DJCE Paris 2, LLM King's College London, et doctorante en droit et économie Paris 2. Ses principaux axes de recherches sont le financement des entreprises, le droit de l'insolvabilité des personnes et des entreprises, le droit des entreprises, le droit bancaire et le droit des sûretés. Sophie est aussi avocate française au sein du cabinet DLA Piper à Paris. Elle a fondé l'institut "Droit et Croissance", un think tank français au sein duquel des universitaires d'établissements différents travaillent avec des praticiens, principalement dans le domaine du financement des entreprises / restructuration / marchés de capitaux.



Former les experts de demain !

L'insertion professionnelle en chiffres

Le taux de réussite des diplômés de TSE est très satisfaisant. C'est ce que révèle une enquête à 30 mois réalisée par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle.



Que sont-ils devenus ?

Les secteurs d'activité dans lesquels travaillent les diplômés TSE :

(Source OFIP)

Exemples de métiers exercés : chargés d'études, consultants, analystes, statisticiens, responsables gestion des risques, économiste de marché, enseignants-chercheurs, ...



Suivez-nous

- flickr**
[www.flickr.com /125305412@N02](https://www.flickr.com/photos/tsefr/125305412@N02/)
- www.debate.tse-fr.eu
- [www.twitter.com /TSEinfo](https://www.twitter.com/TSEinfo)
- [www.facebook.com /ecole.economie.toulouse](https://www.facebook.com/ecole.economie.toulouse)
- [www.youtube.com /TSECHANNEL](https://www.youtube.com/TSECHANNEL)

Nos Tutelles

- cnrs**
www.cnrs.fr
- INRA**
www.inra.fr
- L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES DE SCIENCES**
www.ehess.fr
- UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE**
www.ut-capitole.fr

Toulouse School of Economics

debate.tse-fr.eu

TSE DEBATE

LE NOUVEAU BLOG DE TSE



More
...



POLITIQUES PUBLIQUES



DÉVELOPPEMENT



FINANCE



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Retrouvez les commentaires et analyses de l'actualité économique par les chercheurs TSE

